

VERNEUIL PARTICIPATIONS

Société anonyme au capital de 10.992.650 €

29 rue Viala - 75015 PARIS

542 099 890 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	3
RAPPORT DE GESTION	4
COMPTES CONSOLIDES	20
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	58
COMPTES SOCIAUX	63
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	86

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes de l'exercice 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 4 juillet 2017

François GONTIER

**RAPPORT UNIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2015**

LE RAPPORT UNIQUE DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

LES COMPTES SOCIAUX

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le **RESULTAT D'EXPLOITATION** est négatif à hauteur de (203) K€ contre (223) K€ au 31 décembre 2014, soit une variation à la hausse de 8,73 %.

Le **RESULTAT FINANCIER** est positif de 406 K€ contre un résultat positif de 953 K€ € au titre de l'exercice précédent.

Le **RESULTAT EXCEPTIONNEL** est négatif de (25) K€ contre un résultat négatif de (612) K€ en 2014.

L'exercice se solde par **UN BENEFICE NET COMPTABLE** de 176 379,77 €.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de 176 379,77 € en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur qui passera ainsi à (33.498.548) €.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons de donner aux administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La Société a cédé au cours de l'exercice des titres EEM pour 14 K€.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

L'endettement net est de 7.983.584 €uros La situation financière de la Société fait ressortir un taux d'endettement très défavorable par rapport aux capitaux propres (7.983.584 €/ 1.307.939 €)..

Le coût moyen de notre endettement est resté stable à un niveau d'environ 1,20% avec un total de charges financières hors dotations aux dépréciations de 217.800 €.

AUTRES INFORMATIONS

Activités en matière de recherches et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Dépenses somptuaires prévues aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts

Pour l'exercice 2015, il n'y a pas eu de dépenses de la nature de celles visées aux articles 39-4 et 223 quater du CGI.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (article 243 du CGI)

Les dividendes versés au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes (€)	Avoir fiscal / Abattement (€)	Total (€)
31/12/2014	0	0	0
31/12/2013	0	0	0
31/12/2012	0	0	0

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2015, le solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs est de 410 K€ et se décompose comme suit :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Echu	410	230
de 0 à 30 jours		
de 31 à 60 jours		
61 jours et plus		
TOTAL	410	230

LES COMPTES CONSOLIDES

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe VERNEUIL PARTICIPATIONS est composé :

- des sociétés VERNEUIL PARTICIPATIONS et FINANCIERE DUC, consolidées par intégration globale,
- du Groupe DUC, consolidé par intégration globale,
- du Groupe ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR EEM, consolidé par mise en équivalence,
- du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SFC, consolidé par mise en équivalence.

Les actions DUC, EEM et SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

Notre société a cédé au cours de l'exercice 4.217 titres ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR pour un montant global de 14 K€. Notre participation a été ramenée à 20,64 % du capital social contre 21,34% au 31 décembre 2014.

VERNEUIL PARTICIPATIONS détient au 31 décembre 2015 24,87 % de la société DUC et 19,52 % de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS.

LES CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée à partir des comptes annuels au 31 décembre 2015 de VERNEUIL PARTICIPATIONS et des comptes des filiales arrêtés à la même date, à l'exception du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS qui a clôturé son exercice le 31 octobre 2015.

Le chiffre d'affaires de l'année 2015 s'élève à 180.609 K€ contre 185.316 K€ pour l'exercice 2014 et correspond au chiffre d'affaires réalisé par le Groupe DUC.

Répartition par société (en K€)		31.12.2015	31.12.2014
Groupe Duc	Production et vente de volailles	180.609	185.316
Verneuil Participations		0	0€
Total		180.609	185.316

Le **RESULTAT de l'ensemble consolidé 2015** est de 656 K€ contre un résultat net part du Groupe négatif de (3.789) K€ au titre de l'exercice 2014.

La contribution de chaque société à ce résultat est la suivante :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Résultat opérationnel :		
Verneuil Participations	(204)	(206)
Financière Duc	17	(50)
Groupe Duc	787	(3.073)
Total	600	(3.329)
Résultat net part du Groupe :		
Verneuil Participations	(215)	(221)
Société Française de Casinos	107	262
Groupe Duc	669	(3.857)
Financière Duc	17	(50)
Electricité et Eaux de Madagascar	78	77
Total	(3.789)	(3.789)

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe fait ressortir un taux d'endettement très défavorable du fait d'une situation des capitaux propres négatifs.

SITUATION AU COURS DE L'EXERCICE

DUC

Le Groupe DUC est le premier producteur européen de volaille certifiée et intervient à toutes les étapes du processus de production de volailles, de l'élevage au conditionnement et à la commercialisation, en passant par la reproduction et l'abattage.

Son bilan IFRS consolidé simplifié se présente comme suit :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Actifs non courants	25.072	25.854
<i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	23.261	23.876
Actifs courants	46.897	46.691
<i>Dont :</i>		
- <i>actifs biologiques</i>	6.714	6.640
- <i>stocks</i>	9.824	10.051
- <i>clients et comptes rattachés</i>	20.908	21.600
- <i>trésorerie et équivalent</i>	1.358	331
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		
Actif	71.969	72.545
Capitaux propres	(9.354)	(10.280)
<i>Dont intérêts minoritaires</i>	479	404
Passifs non courants	15.797	4.628
<i>Dont :</i>		
- <i>provisions à long terme</i>	4.708	4.554
- <i>emprunts et dettes financières à long terme</i>	383	50
Passifs courants	65.525	78.197
<i>Dont :</i>		
- <i>provisions à court terme</i>	142	125
- <i>emprunts à court terme</i>	27.603	20.473
- <i>fournisseurs et autres crédateurs</i>	23.757	29.154
Passif	71.969	72.545

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 180.609 K€, contre 185.316 K€ pour 2014, et l'exercice se traduit par un résultat net part du Groupe de 494 K€ contre (3.797) K€ au 31 décembre 2014 :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	180.609	185.316
Résultat opérationnel	687	(2.509)
Coût de l'endettement financier	(242)	(506)
Résultat net part du Groupe	494	(3.797)

Durant l'année 2015, DUC a évolué dans un marché perturbé, marqué par une consommation de volaille en baisse et l'arrivée de plusieurs cas d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest de la France en fin d'année.

Ce phénomène a malheureusement des conséquences significatives pour DUC puisque de nombreux pays ont fermé leurs frontières aux produits français, notamment la Chine et l'Afrique du Sud, ses deux principaux débouchés à l'export.

Au niveau de son environnement concurrentiel, les deux leaders du marché se renforcent avec deux acquisitions. Le groupe LDC a repris la division volaille d'Agrial (Galéo) et renforce sa position dominante. Pour sa part, Terrena a étoffé également sa division volaille (Gastronome) en devenant l'actionnaire majoritaire de la société Doux.

Cette concentration peut constituer une opportunité de prise de parts de marché pour DUC à condition de mettre en œuvre son programme d'investissements destiné à gagner de la compétitivité.

Au cours de l'exercice, dans le cadre d'une enquête sur une entente dans le secteur de la commercialisation de la viande de volaille sur la période 2000 - 2007, la sanction de l'Autorité de la Concurrence a impacté les résultats pour un montant de 100 000 €, hors frais de conseil et de procédure.

Sur le plan financier, à la suite de la signature du protocole de conciliation au cours de l'été, l'actionnaire de référence a apporté 2,8 M€ en vue de la mise en œuvre de l'augmentation de capital décidée par les actionnaires et qui permettra de contribuer à la reconstitution des fonds propres.

En termes d'investissements, à Chailley, deux actions ont été menées dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité ; l'une à Nutri Bourgogne afin d'optimiser les performances techniques en élevage et la consommation d'énergie sur le site de Chailley, tout comme celui engagé sur le site industriel.

Concernant l'activité marketing et développement produits a été marquée en 2015 par des nouveautés dans les gammes été et festives. On note également le développement des produits de la gamme façon Orloff. La gamme des panés fromagers fait son apparition avec une offre complète saisonnière (aromatisations printemps/été et Automne/hiver). Enfin, le poulet sortant à l'extérieur est prêt en termes de packaging : son étiquette et sa barquette en bois ont vu leur développement s'achever. Parmi les nouveautés de la gamme été 2015, on note des nouvelles références comme : les mini- brochettes de filet de dinde et de poulet à différents saveurs (tomates/origan, paprika et à la mexicaine), des mini plateaux de poulet composés de brochettes et de pilons, une gamme de saucisses élargie par des merguez de volaille (douces ou aromatisées), des plateaux panachés de saucisses et merguez. La gamme façon Orloff s'articule autour de deux pièces à partager (poulet, rôti de filet de dinde) et une pièce individuelle (mini rôti de dinde). Cette dernière a été retenue en stand rôtissoire chez une grande enseigne. Cette gamme se démarque dans les linéaires puisque les volailles façon Orloff ne se trouvent qu'au rayon traditionnel. La gamme des panés fromagers, a vu son développement technique bien avancé. Une offre saisonnière est maintenant prête à être proposée aux clients. Les gammes printemps été (avec les saveurs chèvre / panure sésame, ail et fines herbes et mozzarella) et automne/hiver (avec les saveurs savoyard, 3 fromages/poireaux et camembert) permettent d'avoir une position renforcée dans ce secteur. Enfin, la gamme festive a clôturé l'année 2015 avec le changement de packaging de la dinde entière semi-désossée farcie à la forestière avec des cèpes. Les étiquettes pour les volailles entières ont été « relookées ».

Le chiffre d'affaires du Groupe DUC s'est élevé à 180.609 K€ contre 185.316 K€ pour l'exercice précédent, à périmètre comparable.

Le résultat net s'établit à 569 K€, dont 494 K€ de résultat net part du Groupe en 2015 contre (3.736) K€, dont (3.842) K€ de résultat net part du Groupe au titre de l'exercice précédent.

FINANCIERE DUC

VERNEUIL PARTICIPATIONS détient la totalité des 18.000 titres composant le capital de FINANCIERE DUC.

Cette société détient elle-même 807.797 actions de la société DUC S.A., ce qui correspondait, au 31 décembre 2015, à 43,37% du capital et à 47,68% des droits de vote.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au 31 octobre 2015, date de clôture de son exercice social, le Groupe SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS exploite quatre casinos ainsi qu'un hôtel :

- casino de Gruissan,
- casino de Port-la-Nouvelle,
- casino de Collioure,
- casino de Châtelguyon.

Son bilan IFRS consolidé simplifié au 31 octobre 2015 se présente comme suit :

En K€	31.12.2015	31.10.2014
Actifs non courants	27.824	28.495
<i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	6.009	5.602
Actifs courants	5.010	4.242
<i>Dont :</i>		
- <i>clients et comptes rattachés</i>	480	438
- <i>trésorerie et équivalent</i>	3.036	2.783
Actif	32.834	32.737
Capitaux propres	17.936	17.399
Passifs non courants	8.724	8.860
Passifs courants	6.174	6.478
<i>Dont :</i>		
- <i>emprunts à court terme</i>	123	313
- <i>fournisseurs et autres créiteurs</i>	1.288	1.828
Passif	32.834	32.737

Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** de l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'élève à 18.179 K€ et le produit des activités ordinaires à 12.434 K€.

(en K€)	31.10.2015	31.10.2014
Répartition par activité :		
Casinos	18.179	18.603
Autres		
Total	18.179	18.603

En date du 21 avril 2015, la Société Française de Casinos a déposé une demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris avec deux options (Règlement immédiat, pour solde de tout compte de 30% du passif restant dû ou Prorogation du plan de continuation pour une durée supplémentaire d'un an). Compte tenu du pourcentage de créanciers ayant répondu ou accepté l'option 1, le Tribunal a déclaré prématurée la proposition de modification du plan de continuation de la Société Française de Casinos.

Suite à la décision de rejet par la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation en date du 5 mai 2015 du pourvoi contre la Société TAHOE entérinant un passif de 3.150 K€, la société CECPAS qui exploite le casino de Collioure a demandé en date du 1^{er} juillet 2015 au Tribunal de

Commerce de Perpignan d'étendre sa procédure de sauvegarde en règlement judiciaire afin de donner à la société le temps de renégocier avec ses créanciers. La période d'observation a été prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR - EEM

La Société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR détient, en France et à l'étranger, des participations dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'immobilier, du bois et du papier.

Son bilan IFRS consolidé simplifié se présente comme suit (en milliers d'euros) :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Actifs non courants	22.657	21.861
<i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	6.634	9.733
Actifs courants	3.805	7.971
<i>Dont :</i>		
- <i>clients et comptes rattachés</i>	621	654
- <i>trésorerie et équivalent</i>	645	220
Actif	26.462	29.833
Capitaux propres	13.639	12.166
<i>Dont intérêts minoritaires</i>	191	84
Passifs non courants	6.884	7.428
<i>Dont :</i>		
- <i>emprunts et dettes financières à long terme</i>	4.491	4.774
Passifs courants	5.939	10.239
<i>Dont :</i>		
- <i>emprunts à court terme</i>	929	5.511
- <i>fournisseurs et autres créditeurs</i>	1.053	1.293
Passif	26.462	29.833

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 11.464 K€ contre 5.768 K€ en 2014 et l'exercice se traduit par un résultat net de l'ensemble consolidé bénéficiaire de 472 K€ contre un résultat de 422 K€ au 31 décembre 2014 :

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires	11.464	5.768
Résultat opérationnel	291	1.701
Résultat avant impôts	557	474
Résultat net part du Groupe	369	361

L'exercice 2014 a été marqué par une reprise en main par la société mère du management de l'hôtel Victoria Angkor qui s'est imposée suite à l'audit entrepris en 2014 et achevé dans les premiers mois du présent exercice, avec pour résultat une progression de 74 % du résultat net de cet hôtel.

Le dénouement d'une opération immobilière laquelle a permis un désendettement significatif tant de la société mère que du groupe.

L'exécution progressive d'un programme d'économies au sein de la société mère aux fins de diminuer significativement les charges fixes, assorti de la recherche par la société mère de ressources pérennes.

La poursuite du désendettement du Groupe (-4,66M€) comme de la société mère (-1,021M€).

AUTRES PARTICIPATIONS

GEP INDUSTRIES

La société a été déclarée en cessation de paiement le 27 mars 2007 puis mise en liquidation judiciaire. Elle n'est toujours pas radiée du Registre du Commerce et des Sociétés. Nos créances, totalement provisionnées au bilan, ont été déclarées au mandataire judiciaire chargé du dossier de la société.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

DUC

Le 31 Janvier 2017, le Groupe DUC a été cédé au Groupe Plukon. L'accord prévoit notamment :

- Une augmentation de capital réservée à CECAB souscrite par compensation de créance,
- Une réduction de capital par réduction de la valeur nominale par action,
- Une augmentation de capital de 11 M€ réservée à Aurelia Investments B.V., filiale à 100% de Plukon Food Group
- L'acquisition la Aurelia Investments B.V. des actions détenues par Verneuil Participations, Financière Duc et CECAB,

Ce qui assurerait à Aurelia Investment B.V. plus de 97% du capital du Groupe DUC.

Cet accord a été homologué le 20 Décembre 2016 par le Tribunal de Commerce d'Evry.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Société Française de Casinos annonce avoir signé le 18 décembre 2015 un protocole d'accord en vue de l'acquisition de 100% du capital du casino de Chamonix. Le Groupe annonce également une prise de participation de 49% au capital d'une filiale nouvellement créée, dénommée « Société Franco-Belge de Casinos » et détenue pour le solde (51%) par le Groupe de casinos belge Circus, dédiée à l'acquisition de 100% du capital des casinos de Leucate et Briançon. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de Société Française de Casinos visant à s'imposer comme un acteur de référence du marché des casinos en France en se recentrant sur son cœur de métier, le gaming, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité de ses établissements.

Au cours de leur dernier exercice, les trois établissements ont généré un chiffre d'affaires net de prélèvements de 6.5 M€ (2.15 M€ réalisés par le casino de Chamonix, 2.2 M€ réalisés par le casino de Leucate, et 2.15 M€ par le casino de Briançon).

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

Les titres EEM ont été cédés en 2017

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

DUC

Sur le plan commercial, le marché étant morose et bloqué pour partie au niveau de l'export, de nouveaux débouchés doivent être trouvés.

Pour cela, le marché intérieur offre quelques opportunités avec le référencement du poulet "sortant à l'extérieur" élevé sans utilisation d'antibiotiques et alimenté sans OGM.

A l'export, après avoir assuré les débouchés de la production des poulets biologiques, le développement de produits segmentants et de nouveaux concepts permettront le référencement de nouveaux clients et leur fidélisation.

Cela conforte la volonté du groupe de se positionner grâce à sa différenciation pour valoriser ses produits et éviter les négociations tarifaires tendues.

Au niveau des investissements, Saint-Bauzély va se doter d'une nouvelle ligne de levée des filets de poulets avec 2 conditionneuses supplémentaires pour un montant d'1,1 M€ financé sous forme de location-vente. Pour Chailley et Riec, les démarches avancent.

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS poursuivra son développement externe par l'acquisition de nouveaux établissements.

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR poursuivra ses efforts de limitation de ses charges fixes et de charges externes.

AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Isabelle BERNARD DELORE (Administrateur, Président Directeur Général)

Cooptée par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2011 ; cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012. Elle détient 27 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2015 :

Administrateur de SFC (SA),

Administrateur de DUC (SA),

Gérante de POMPES FUNEBRES PAROCHE BERNARD.

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

André MSIKA (Administrateur)

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2004 ; renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012. Il détient 405 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2015 :

Représentant permanent de VERNEUIL PARTICIPATIONS au sein du Conseil de SFC (SA)
Gérant de PATRIMOINE ET FORETS DE FRANCE (SARL), d'AAM CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL),
Administrateur de DUC (SA), de SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES, de VERNEUIL PARTICIPATIONS (SA), de 200% POKER,
Membre du Conseil de Surveillance d'INTERPIERRE.

Mariam CHAMLAL (Administrateur)

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2014. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2015 :

Administrateur de DUC (SA),
Gérante de CHAMLAL PLEYEL (SCI).

EXAMEN ANNUEL DES CONVENTIONS

Nous vous indiquons qu'il n'est intervenu aucune convention, directement ou par personne interposée, conclue par une filiale détenue directement ou indirectement et concernant directement ou indirectement un dirigeant et/ou un administrateur de notre société ou un actionnaire détenant plus de 10% de notre capital.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITE

La Société VERNEUIL PARTICIPATIONS n'a pas de salariés et n'est donc pas concernée par la lutte contre les discriminations et par la promotion de la diversité.

RISQUES

VERNEUIL PARTICIPATIONS n'est pas exposée au risque de change.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DE VERNEUIL PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

- la Société n'emploie plus aucun salarié et son activité ne comporte pas de risques sociaux,
- l'activité de la Société consiste à détenir des participations et ne comporte pas de risques environnementaux.

SECTEUR VOLAILLES : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE DUC

Les informations sont disponibles sur le site de la société DUC (www.duc.fr)

SECTEUR CASINOS - JEUX DE LOISIRS : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Les informations sont disponibles sur le site de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (www.casinos-sfc.fr)

SECTEUR HOLDING : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR - EEM

Les informations sont disponibles sur le site de la société E.E M (www.eem-group.com)

DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote : la Société VERNEUIL ET ASSOCIES détient plus des deux tiers du capital social et des droits de vote.

Aucune modification de cette détention n'est intervenue au cours de l'exercice 2015.

En application des dispositions de l'article L.621-18-2 du Code de commerce, il est précisé qu'à la connaissance de la Société aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches.

Au 31 décembre 2015, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Capital (actions)		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
VERNEUIL ET ASSOCIES	989.385	90,00	989.385	90,00
FOCH INVESTISSEMENTS	10.643	0,97	10.643	0,97
Autres actionnaires nominatifs	15.005	1,36	15.005	1,36
Public	84.232	7,67	84.232	7,67
Total	1.099.265	100,00%	1.099.265	100,00%

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 aucune rémunération n'a été versée, de quelque nature qu'elles soient, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versée aux mandataires sociaux de la Société par :

- la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS,
- les sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,
- la Société qui la contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,

La Société n'a pas d'engagement de quelque nature que ce soit, conditionnelle ou différée, avec l'un des membres du Conseil d'Administration, y compris correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages en nature dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Nous vous informons, par ailleurs, qu'aucun prêt et aucune garantie n'ont été consentis par la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS à l'un de ses dirigeants ou administrateurs.

DELEGATIONS EN COURS

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) en date du 26 septembre 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, le cas échéant avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder aux opérations suivantes :

Autorisation	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€
Offre publique avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€ (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)
Autorisation à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression de droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15% de l'émission initiale (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)

Aucune de ces autorisations n'a été utilisée au cours de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous indiquons que le montant des honoraires, au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014, versés par VERNEUIL PARTICIPATIONS et les Sociétés faisant l'objet d'une intégration globale à la date de clôture de l'exercice, aux Commissaires aux Comptes en charge des comptes annuels et consolidés de notre Société s'est élevé à :

En €	EXPONENS Synergie Audit		Auditem (LRD & ASSOCIES)	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
AUDIT				
Commissariat aux comptes et certification des comptes				
- Emetteur	26.588	28.576	24.000	28.085
- Filiales intégrées globalement	94.805	94.805	0	0
Missions accessoires	0	0	0	0
- Emetteur	0	0	0	0
- Filiales intégrées globalement		9.259	0	0
Sous-total	121.393	132.640	24.000	28.085
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0
- Emetteur	0	0	0	0
- Filiales intégrées globalement	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	121.393	132.640	24.000	28.085

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Au cours de l'exercice et au dernier jour de celui-ci, la Société n'avait aucun salarié.

**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
<u>I. Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650
Nombre des actions existantes	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<u>II. Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	66.898
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		(772.502)	(427.215)	(3.972.526)	(103.634)
Impôts sur les bénéfices	0	0	0		0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0		0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	176.380	118.067	(1.679.786)	(5.680.266)	3.826.262
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<u>III. Résultats par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		(1)		(3)	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	(2)	(5)	3
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<u>IV. Résultats dilués par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	(1)	0	(3)	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	(2)	(5)	3
<u>V. Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	55.9000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	0	0	0	0	25.540

**COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2015**

I. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

(en Keuros)	31/12/2014		31/12/2014		Ecart		Notes
	31/12/2015	Corrigé	Présenté	Valeur	%		
Ecarts d'acquisition - Goodwill	0	0	0	0			
Immobilisations incorporelles	561	703	703	-142	-20%		2
Immobilisations corporelles	22 440	22 914	22 914	-473	-2%		3
Immeubles de placement	0	0	0	0			4
Participations dans des entités liées	0	0	0	0			5
Titres mis en équivalence	6 376	5 965	5 965	411	7%		6
Autres actifs financiers non courants	1 817	1 983	1 983	-166	-8%		7
Autres actifs non courants	0	0	0	0			
Impôts différés	0	0	0	0			9
ACTIFS NON COURANTS	31 194	31 565	31 565	-371	-1%		
Actifs biologiques	6 714	6 640	6 640	75	1%		11
Stocks et en-cours	9 824	10 051	10 051	-227	-2%		12
Clients	20 910	21 602	21 602	-692	-3%		13
Autres actifs courants	8 584	8 568	8 568	15	0%		14
Actif d'impôt exigible	1	3	3	-2	-67%		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 358	336	336	1 023	305%		
ACTIFS COURANTS	47 392	47 200	47 200	191	0%		
ACTIFS NON COURANTS ET GROUPES D'ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	0	0	0				10
TOTAL DEL'ACTIF	78 586	78 765	78 765	-180	0%		
Capital	10 993	10 993	10 993	0	0%		16
Réserves consolidés	-17 195	-14 605	-14 890	-2 590	18%		
Ecarts de conversion	-47	-41	-41	-6	14%		
Résultat net part du groupe	413	-2 839	-2 807	3 252	-115%		
Capitaux propres part du groupe	-5 836	-6 493	-6 746	656	-10%		
Intérêts des minoritaires	-2 392	-2 637	-2 738	245	-9%		
CAPITAUX PROPRES	-8 229	-9 130	-9 484	901	-10%		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 926	1 921	1 921	1 005	52%		17
Autres passifs non courants	11 488	1 115	1 115	10 373	930%		18
Provisions non courantes	4 708	4 554	4 554	155	3%		19
Impôts différés	21	21	21	0	-1%		20
PASSIFS NON COURANTS	19 144	7 611	7 611	11 533	152%		
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 136	19 100	19 100	1 036	5%		17
Emprunts et dettes financières divers	9 277	6 408	6 408	2 869	45%		17
Fournisseurs	24 188	29 479	29 479	-5 291	-18%		21
Dettes fiscales et sociales	12 065	22 861	23 215	-10 796	-47%		22
Autres dettes courantes	1 863	2 211	2 211	-348	-16%		23
Provisions courantes	142	225	225	-83	-37%		24
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0			
PASSIFS COURANTS	67 670	80 284	80 638	-12 613	-16%		
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	0	0	0	0			
TOTAL DU PASSIF	78 586	78 765	78 765	-180	0%		

Colonne « corrigé » : Cf. VI page 7

II. COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en Keuros)	Notes	31/12/2014		31/12/2014		Ecart		Notes
		31/12/2015	Corrigé	Présenté	Valeur	%		
Chiffre d'affaires		180 609	185 316	185 316	-4 708	-3%		
Subventions publiques		164	142	142	22	16%		
Autres produits opérationnels		1 548	405	405	1 143	282%		
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		182 321	185 864	185 864	-3 543	-2%		25
Charges opérationnelles :								
Achats consommés		-110 608	-95 260	-95 260	-15 348	16%		
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-395	-158	-158	-237	150%		
Charges externes		-33 897	-53 087	-53 087	19 190	-36%		
Charges de personnel		-32 187	-33 235	-33 235	1 048	-3%		
Impôts et taxes		-3 703	-3 481	-3 436	-222	6%		
Dotations nettes aux amortissements		-2 754	-2 598	-2 598	-157	6%		
Dépréciation d'actifs net des reprises :								
Sur goodwill		0	0	0	0			
Sur immobilisations		0	0	0	0			
Sur actifs financiers		0	0	0	0			
Sur actifs courants		-51	-17	-17	-34			
Pour risques et charges		-76	-253	-253	177	-70%		
Autres (produits) charges opérationnelles :								
autres charges		-38	-963	-963	924	-96%		
autres produits (charges) exceptionnels		-336	5	5	-341	-6884%		
Transfert de charge et production immobilisée		207	388	388	-181	-47%		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-1 518	-2 796	-2 751	1 278	-46%		25
Autres produits et charges opérationnels non courants		2 118	-678	-678	2 796	-412%		
RESULTAT OPERATIONNEL		600	-3 474	-3 429	4 074	-117%		
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		6	14	14	-7	-54%		
Coût de l'endettement financier brut		-260	-534	-534	274	-51%		
Coût de l'endettement financier net		-253	-520	-520	266	-51%		
Autres produits financiers		429	2	2	427	22188%		
Autres charges financières		-292	-1	-1	-291	23797%		
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾		137	1	1	136	19383%		
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence								
RESULTAT AVANT IMPOTS		669	-3 653	-3 608	4 322	-118%		
Charge d'impôt sur le résultat		-12	-280	-280	268	-96%		27
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES		656	-3 934	-3 889	4 590	-117%		
Résultat net d'impôt des activités arrêtées		0	0	0	0			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		656	-3 934	-3 889	4 590	-117%		
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère								
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires		413	-2 839	-2 807	3 252	-115%		
		244	-1 095	-1 082	1 339	-122%		
Résultat net par action en euros des activités poursuivies		0,60	-3,58	-3,54				
Résultat dilué par action en euros des activités poursuivies		0,60	-3,58	-3,54				
Résultat net par action en euros des activités abandonnées		0,00	0,00	0,00				
Résultat dilué par action en euros des activités abandonnées		0,00	0,00	0,00				
Résultat net par action en euros de l'ensemble consolidé		0,38	-2,58	-2,55				
Résultat dilué par action en euros de l'ensemble consolidé		0,38	-2,58	-2,55				
(1) Dont : profit (pertes) de change		-7	-1	-1				

Colonne « corrigé » : Cf. VI page 7

III. ETAT DE RESULTAT GLOBAL

ETAT DE RESULTAT GLOBAL	Corrigé Présenté			Écart	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014	Valeur	%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	656	-3 934	-3 889	4 590	-117%
Eléments recyclables					
Variation des écarts de conversion (EEM)	-18	54	54	-72	-133%
Variation de la juste valeur des instruments financiers (EEM)	204	0	0	204	
Réévaluation des terrains (Duc)	0	-1 128	-1 128	1 128	-100%
Impôts sur les opérations en capitaux propres	0	376	376	-376	-100%
sous-total	186	-698	-698	884	-127%
Eléments non recyclables					
Variation des écarts actuariels (EEM & Duc)	4	255	255	-251	-98%
Impôts sur les opérations en capitaux propres	-1	-86	-86	85	-99%
sous-total	3	169	169	-166	-98%
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	189	-529	-529	717	-136%
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	845	-4 463	-4 418	5 308	-119%
attribuable aux porteurs de capitaux					
propres de la société mère	600	-3 217	-3 184	3 817	-119%
attribuable aux minoritaires	245	-1 246	-1 233	1 491	-120%

Colonne « corrigé » : Cf. VI page 7

IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en Keuros)	Corrigé		Présenté	Ecart		Notes
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014	Valeur	%	
Résultat net de l'ensemble consolidé	656	-3 358	-2 515	4 014	-120%	
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-185	180	180	-365	-203%	
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	2 901	1 734	1 734	1 167	67%	
Autres (produits), charges calculés	3	-321	-321	323	-101%	
Coût de financement	260	288	288	-28	-10%	
Produits financiers	-6	0	0	-6	2232%	
Impôt sur les sociétés	12	839	532	-827	-99%	
(Plus-values), moins-values de cession et de dilution	126	211	139	-85	-40%	
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	3 767	-426	38	4 193	-984%	
Variation actifs biologiques	-75	-188	-188	113	-60%	
Variation des stocks	185	481	481	-296	-62%	
Variation des clients	-621	817	817	-1 438	-176%	
Variation des fournisseurs	-4 923	568	568	-5 491	-966%	
Variation des dettes fiscales et sociales	-464	6 748	6 284	-7 213	-107%	
Variation des autres actifs et passifs courants	-468	-2 361	-2 361	1 893	-80%	
Intérêts reçus	6	0	0	6	2232%	
Impôt sur le résultat (payé) remboursé	-12	-7	-7	-5	67%	
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE OPERATIONNELLE	-2 605	5 633	5 633	-8 238	-146%	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles	-1 219	-997	-997	-223	22%	
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0	0		
Acquisitions d'autres actifs non courants	0	0	0	0		
Cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles	0	0	0	0		
Cessions d'immobilisations financières	181	771	771	-591	-77%	
Cessions, remboursement d'autres actifs non courants	0	0	0	0		
Cessions d'actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0		
Incidence des variations de périmètre	16	87	87	-71	-81%	
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	0	0	0	0		
variation des autres actifs non courants	0	0	0	0		
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-1 023	-139	-139	-884	637%	
Augmentation (diminution) des C/C des associés des minoritaires et des sociétés apparentées	2 905	-63	-63	2 967	-4732%	
Acquisition de titres d'auto contrôle	0	0	0	0		
Augmentation de capital	0	0	0	0		
Souscription d'emprunts	1 086	0	0	1 086		
Remboursement d'emprunts	-109	-176	-176	67	-38%	
Intérêts payés	-249	-296	-296	47	-16%	
Augmentation (diminution) des autres passifs non courants	-63	0	0	-63		
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	0	0	0	0		
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT	3 569	-535	-535	4 104	-767%	
VARIATION DE TRESORERIE	-58	4 959	4 959	-5 017	-101%	
TRESORERIE NETTE						
à l'ouverture	-18 680	-24 960	-24 960	6 280	-25%	
à la clôture	-18 738	-20 001	-20 001	1 264	-6%	
Dont :						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 358	414	414			
Découverts bancaires	-20 096	-20 415	-20 415			

Colonne « corrigé » : Cf. VI page 7

V. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
31/12/2013 Présenté	10 992	22 514	-36 845	-3 339	-1 691	-5 031
Résultat de la période			-2 807	-2 807	-1 082	-3 889
Autres éléments du résultat global			-378	-378	-151	-529
ST	0	0	-3 184	-3 184	-1 233	-4 418
Divers (EEM)				0		0
Variation de périmètre			-219	-219	219	0
variation auto contrôle (EEM)				0		0
Divers (SFC et DUC)			-3	-3	-33	-35
31/12/2014 Présenté	10 992	22 514	-40 252	-6 746	-2 738	-9 484
31/12/2013 corrigé	10 992	22 514	-36 560	-3 054	-1 578	-4 632
Résultat de la période			-2 839	-2 839	-1 095	-3 934
Autres éléments du résultat global			-378	-378	-151	-529
ST	0	0	-3 217	-3 217	-1 246	-4 463
Divers (EEM)				0		0
Variation de périmètre			-219	-219	219	0
variation auto contrôle (EEM)				0		0
Divers (SFC et DUC)			-3	-3	-33	-35
31/12/2014 Corrigé	10 992	22 514	-39 999	-6 493	-2 637	-9 130
31/12/2014 corrigé	10 992	22 514	-39 999	-6 493	-2 637	-9 130
Résultat de la période			413	413	244	656
Autres éléments du résultat global			188	188	1	189
ST	0	0	600	600	245	845
Divers (EEM)			26	26		26
Variation de périmètre (SFC)			29	29		29
variation auto contrôle (EEM)				0		0
Divers (SFC et DUC)			1	1	0	1
31/12/2015	10 992	22 514	-39 342	-5 836	-2 393	-8 229

Lignes « corrigé » : Cf. V page 7

VI. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Les données comparatives 2014 ont été retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 « Taxes prélevée par une autorité publique », applicable au 1er janvier 2015. L'application d'IFRIC 21 conduit à la comptabilisation immédiate et en totalité des taxes qui entrent dans son champ d'application, à la naissance de l'obligation telle que prévue par la législation fiscale. Aussi, les états publiés présentent les données telles que présentées au 31 décembre 2014 et ces mêmes données corrigées.

L'incidence, telle qu'elle est montrée dans les tableaux 1 à 5 ci-dessus est de :

- 354 K€ Capitaux propres au 31/12/2014
- 32 K€ sur le résultat part du groupe au 31/12/2014

A. Approbation des comptes

Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 juin 2017 après examen du Comité d'Audit du 20 juin 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

B. Périmètre de consolidation

Le groupe Verneuil Participations est composé :

- des sociétés Verneuil Participations et Financière Duc lesquelles sont consolidées par intégration globale,
- du groupe DUC, consolidé par intégration globale,
- du groupe Electricité et Eaux de Madagascar qui est consolidé par mise en équivalence,
- du groupe SFC qui est consolidé par mise en équivalence.

Les actions Duc, EEM et SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle	
			31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
VERNEUIL PARTICIPATIONS	Paris	542 099 890				
Electricité et Eaux de Madagascar	Paris	602 036 782	21,21%	21,34%	29,65%	26,98%
Société Française de Casinos	Paris	393 010 467	19,52%	19,52%	19,52%	19,52%
Financière Duc	Luxembourg		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Groupe Duc SA	Chailley (89)	722 621 166	71,55%	71,55%	75,17%	75,17%
Scea de Varennes	Chailley (89)	384 018 644	71,55%	71,48%	99,90%	99,90%
Charolles Accoupage	Chailley (89)	382 094 092	71,55%	71,55%	100,00%	100,00%
Nutri-Bourgogne	Chailley (89)	401 735 352	71,55%	71,55%	100,00%	100,00%
Drome Acoupage	Chailley (89)	343 580 981	47,22%	47,22%	66,00%	66,00%
Sci de Varennes	Chailley (89)	385 025 440	71,55%	71,55%	100,00%	100,00%
Foncière Duc (ex Rôtisserie Duc Dijon)	Chailley (89)	448 423 053	71,55%	71,55%	100,00%	100,00%
Alpha (*)	Chailley (89)	817 407 919	71,55%	71,55%		
Omega (*)	Chailley (89)	817 407 596	71,55%	71,55%		
DRB, Bulgarie			36,49%	36,49%	51,00%	51,00%

(*) sociétés créées et sans activités sur l'exercice

La « Foncière DUC » est le nouveau nom de la société « Rôtisserie DUC Dijon », laquelle détient depuis octobre 2014 les actifs immobiliers et agencements des sociétés DUC, Nutri-Bourgogne et Charolles Acoupage.

C. Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs

1. Electricité et Eaux de Madagascar (EEM)

La société VERNEUIL PARTICIPATIONS a cédé 4.217 titres Electricité et Eaux de Madagascar au cours de l'exercice pour 14 K€. Il en est résulté un effet dilutif pour VERNEUIL PARTICIPATIONS qui a entraîné un gain de 38 K€.

L'impact d'EEM dans les comptes de VERNEUIL PARTICIPATION est un profit de 78 K€ dans les comptes au 31/12/2015 (+ 77 K€ au 31/12/2014).

La valeur de la participation d'EEM s'établit au 31/12/2015 à 2.852 K€ contre 2.579 K€ au 31/12/2014. La valeur des 670.949 titres EEM détenus calculée selon le cours de bourse au 31/12/15 s'élève à 2.684 K€. Se plaçant dans une perspective de détention à long terme, la Direction considère que la quote-part de capitaux propres reflète la valeur de la société.

EEM présente pour 2015 un résultat consolidé part du groupe bénéficiaire de 369 K€, qui se répartit entre ses différentes activités de la façon suivante :

	Immobilier	Hôtellerie	Structure	31/12/2015
Produit des activités ordinaires	6 605	4 809	50	11 464
Résultat opérationnel courant	849	659	-1 493	14
Résultat opérationnel	1 083	704	-1 497	291
Résultat avant impôt	1 005	715	-1 164	557
Charge d'impôt sur le résultat	-331	-84	331	-84
Résultat après impôt des activités poursuivies	674	631	-833	472
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
Résultat net de l'ensemble consolidé	674	631	-833	472
dont part du groupe	678	524	-833	369
intérêts minoritaires	-4	107		103

Il est précisé dans les états financiers d'EEM :

« Les états financiers consolidés ont été établis en appliquant le principe de la continuité d'exploitation dans le contexte suivant :

- La Société devait, au 31 juillet 2015, rembourser les dernières échéances d'un prêt portant sur un montant de 750 K€. Les encaissements prévus n'étant pas intervenus sur cette période, la Société n'était pas en mesure de faire face à cette échéance et a demandé et obtenu de la banque un étalement du paiement de cette échéance jusqu'au 30/06/2016.

- La continuité d'exploitation repose en outre sur la réalisation d'un programme de cession d'actifs. Toutefois, le calendrier de réalisation de ces opérations et d'encaissement effectif des créances en découlant est sujet, par nature, à des aléas. La Direction a retenu comme hypothèse la plus probable la réalisation des conditions mentionnées ci-dessus. Toutefois, il existe, de fait, une incertitude quant à leur réalisation à bonne date et, en cas de non réalisation, l'application des principes comptables généralement admis, dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, pourrait s'avérer non appropriée. »

Au titre des événements postérieurs, nous précisons qu'en 2017, les titres EEM ont été cédés.

2. Groupe DUC

VERNEUIL PARTICIPATION détient au 31/12/2015 de 1.270.955 titres (idem au 31/12/2014). Au 31/12/2015, suite à l'acquisition de titres réalisée en 2014, une créance de 567 K€ reste à payer. Elle a été payée en 2016.

- **Faits majeurs de l'exercice**

Un protocole de conciliation a été signé au cours de l'été lequel a validé à la fois divers abandons de créances pour un montant de 2,2 M€, et un moratoire sur 7 ans avec ses principaux créanciers. 2,8 M€ ont été apportés dont 2,5 M€ permettent de mettre en œuvre la procédure d'augmentation de capital et l'amélioration des fonds propres.

- **Continuité d'exploitation**

Les comptes du Groupe DUC ont été établis au 31 décembre 2015 en application du principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses indiqués au § D.2.

- **Evènements postérieurs**

Le 31 Janvier 2017, le Groupe DUC a été cédé au Groupe Plukon. L'accord prévoit notamment :

- Une augmentation de capital réservée à CECAB souscrite par compensation de créance,
- Une réduction de capital par réduction de la valeur nominale par action,
- Une augmentation de capital de 11 M€ réservée à Aurelia Investments B.V., filiale à 100% de Plukon Food Group
- L'acquisition la Aurelia Investments B.V. des actions détenues par Verneuil Participations, Financière Duc et CECAB,

Ce qui assurerait à Aurelia Investment B.V. plus de 97% du capital du Groupe DUC.

Cet accord a été homologué le 20 Décembre 2016 par le Tribunal de Commerce d'Evry

3. Société Française de Casinos

Le pourcentage de détention de VERNEUIL PARTICIPATIONS dans la SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS s'établit à 19,52% pour 994.065 titres au 31/12/15 (idem au 31/12/14).

Cette société est consolidée par mise en équivalence car VERNEUIL PARTICIPATIONS dispose au sein du Conseil d'Administration de SFC de poste d'administrateur.

La valeur d'équivalence est de 3.524 K€ (3.387 K€ au 31/12/14) pour une valeur au cours de bourse de 845 K€ (706 K€ au 31/12/14). Compte tenu des perspectives du plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 12 août 2011, la valeur des titres SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS n'a pas fait l'objet d'une décote au 31/12/15.

Les principaux évènements de l'exercice sont :

- En date du 21 avril 2015, la Société Française de Casinos a déposé une demande de modification de son plan d'apurement auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris avec deux options

(Règlement immédiat, pour solde de tout compte de 30% du passif restant dû ou Prorogation du plan de continuation pour une durée supplémentaire d'un an). Compte tenu du pourcentage de créanciers ayant répondu ou accepté l'option 1, le Tribunal a déclaré prématurée la proposition de modification du plan de continuation de la Société Française de Casinos.

- Suite à la décision de rejet par la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation en date du 5 mai 2015 du pourvoi contre la Société TAHOE entérinant un passif de 3.150 K€, la société CECPAS qui exploite le casino de Collioure a demandé en date du 1^{er} juillet 2015 au Tribunal de Commerce de Perpignan d'étendre sa procédure de sauvegarde en règlement judiciaire afin de donner à la société le temps de renégocier avec ses créanciers. La période d'observation a été prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

4. Structure

Les recettes de trésorerie de VERNEUIL PARTICIPATION ont été constituées en 2015 pour l'essentiel par la cession de titres EEM pour 14 K€. Cet apport en trésorerie a permis d'assurer les paiements strictement nécessaires, de nombreuses créances restant impayées.

La continuité d'exploitation de VERNEUIL PARTICIPATION est assurée par la cession des titres DUC en janvier 2017.

D. Règles et méthodes comptables

1) Déclaration de conformité

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014. L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations, d'application obligatoire pour le Groupe au 1^{er} janvier 2015 :

- Les améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS adoptées par l'Union européenne et d'application à compter du 01/01/2015
- L'amendement à IAS 19 - Avantages du personnel : cotisations des membres du personnel, adopté par l'Union européenne et d'application à compter du 01/01/2015

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2015.

Ces principes appliqués par le Groupe au 31 décembre 2015 ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ; en effet, l'application des amendements et interprétations dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 dans le référentiel publié par l'IASB mais non encore obligatoire dans le référentiel tel qu'endossé par l'Union européenne serait sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

Enfin, le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes, qui n'ont pas été endossées par l'Union européenne au 31 décembre 2015 ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2015 :

Libellé de la norme	Applicable à compter du	Adopté UE	Application anticipée
Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	01/01/2016	Oui	Possible
Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	01/02/2015	Oui	Possible
Amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" - Initiative Informations à fournir	01/01/2016	Oui	Possible
Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	01/01/2016	Oui	Possible
Amendements à IAS 16 et IAS 38 : "Clarification sur les modes d'amortissement acceptables"	01/01/2016	Oui	Possible
Amendements à IAS 16 et IAS 41 : Agriculture Plantes productrices	01/01/2016	Oui	Possible
Amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	01/01/2016	Oui	Possible
Amendements à IAS 28 et IFRS 10 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	01/01/2016	Non	Non
Amendements à IAS 28, IFRS 10 et IFRS 12 - Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation - Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28	01/01/2016	Non	Possible
IFRS 9 : Instruments financiers (version finale et complète de juillet 2014)	01/01/2018	Non	Possible
Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation - Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28	01/01/2016	Non	Possible
Amendements à IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre une entreprise associée et une coentreprise	01/01/2016	Non	Non
IFRS 14 : Comptes de report réglementaires	01/01/2016	Non	Possible
IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01/01/2018	Non	Possible
IFRS 16 : Contrats de location	01/01/2019	Non	Possible
Amendements à IAS 12 : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	01/01/2017	Non	Possible
Amendements à IAS 7 : Initiative concernant les informations à fournir	01/01/2017	Non	Possible

Le processus de détermination par VERNEUIL PARTICIPATION des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés, à l'exception d'IFRS 9, compte tenu des incertitudes pesant sur le processus d'adoption en Europe.

2) Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur. Les états financiers sont par ailleurs établis en application de la convention de continuité de l'exploitation, compte tenu des éléments et hypothèses suivants :

- La mise en œuvre des dispositions du protocole de conciliation signé en date du 30 juin 2015 par le Groupe DUC et homologué par le tribunal de commerce de Sens en date du 29 juillet 2015 :

- o Des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du Groupe DUC le 09/12/15 qui a délégué sa compétence et/ou ses pouvoirs au Conseil d'Administration du Groupe DUC pour les mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus. Ces augmentations devraient être réalisées d'ici fin juin 2016. Une est garantie à hauteur de 2,5 M€ minimum par le Groupe et mise à disposition avant le 31/12/15 et l'autre doit être effectuée par compensation avec une créance en compte courant de 2 M€.
- o L'obtention (déjà actée) d'une subvention d'un montant de 700 K€ (France AgriMer) pour son programme stratégique d'investissements, conditionnée par la reconstitution des fonds propres sociaux.
- o du protocole de conciliation signé fin juillet 2015 avec ses principaux créanciers au cours duquel les remboursements seront progressifs sur 7 ans pour un montant de 11,5 M€ (dont 776 K€ d'intérêts) et
- o d'un échéancier de remboursement avec les caisses de retraites pour 1,5 M€ en principal.
- o du soutien de la CECAB et du Groupe AVRIL par des abandons partiels de leurs encours fournisseurs acté dans le protocole de conciliation pour un montant de 2,2 M€.
- o l'obtention d'un préfinancement du CICE 2015 pour un montant de 1 092 K€.

- l'obtention à court terme d'un financement de 5 M€ par cession bail des actifs d'exploitation des sites de Chailley, Riec et Saint-Bauzély, en cours de négociation.

- la mise en place d'une facilité de trésorerie ponctuelle de l'ordre de 3,5 M €, qui sera négociée prochainement, dans le cadre du soutien gouvernemental à la filière avicole française suite aux difficultés rencontrées du fait de l'influenza aviaire.

L'ensemble de ces mesures et la réalisation d'un EBITDA 2016 positif pour le Groupe DUC constituent les conditions nécessaires permettant d'assurer le financement des besoins d'exploitation et des investissements du Groupe DUC et par voie de conséquence de lever l'incertitude portant sur la continuité d'exploitation. Dans le cas inverse, l'application des principes comptables généralement admis en France dans un contexte de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

E. Méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1) Méthodes de consolidation

Les filiales, sociétés contrôlées exclusivement, sont consolidées par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

2) Regroupements d'entreprises

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

3) Date d'arrêté des comptes des sociétés

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice social se terminant le 31 décembre, à l'exception de la Société Française de Casinos qui clôture son exercice social le 31 octobre de chaque année. Dans la mesure où l'écart de date de clôture avec le groupe est faible, c'est la situation au 31/10/2015 qui a été utilisée pour les besoins de la consolidation du 31/12/2015. Les événements qui pourraient avoir un impact important en novembre et décembre sont indiqués, le cas échéant, en annexe (paragraphe A).

4) Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés, lorsqu'ils sont significatifs, dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

5) Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- Groupe DUC

- la valorisation des titres de participation
- la valorisation des actifs corporels et incorporels
- les durées d'amortissement des immobilisations,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur,
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

- **Groupe EEM**

VERNEUIL PARTICIPATIONS a considéré que les valorisations effectuées par le Groupe EEM dans ses comptes au 31/12/2015, permettaient aux capitaux propres du Groupe EEM de refléter la juste valeur de cette entreprise au 31/12/2015.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

6) Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables, y compris les écarts d'acquisition (goodwill) et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Pour l'appréciation de la valeur des actifs à la clôture, le Groupe a retenu la segmentation de l'information sectorielle en fonction du découpage des secteurs d'activité suivants :

- groupe Duc, volaille,
- groupe Société Française de Casinos (SFC), centres de jeux, de loisirs et de casinos,
- groupe Electricité et Eaux de Madagascar (EEM), investissements diversifiés.

- **Groupe DUC**

Au 31/12/2015, le Groupe DUC a basé l'évaluation de ses actifs :

- immobiliers sur l'expertise réalisée en 2014 par BNP
- mobiliers sur celle faite début 2016 par Chetwod

Ces travaux ont conclu qu'il n'y avait pas de dépréciation d'actifs à comptabiliser.

- **Groupe SFC**

Le Groupe n'entendant pas céder ses titres, la valeur boursière n'a pas été retenue comme un élément de la juste valeur de ceux-ci. SFC étant en plan de continuation, des versements de dividendes au profit des actionnaires ne peuvent être escompté à court ou moyen terme. Aussi des tests de dépréciations n'ont pu être effectués quant à la valeur pour le Groupe des actifs SFC.

Cependant, compte tenu des tests de dépréciation effectués par SFC sur ses actifs lors de la clôture au 31/10/2015 (rappelés ci-dessous), il en a été conclu qu'aucune dépréciation n'était nécessaire sur les titres SFC au 31/12/2015.

Au 31/10/2015, les tests de dépréciation (comparaison entre les actifs nets comptables, y compris les goodwill et la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou UGT) de SFC ont portés sur les 4 casinos (les UGT), soit : Gruissan, Châtel-Guyon, Port la Nouvelle, Collioure. Au regard des différentes analyses basées sur une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus selon des plans d'affaire à 5 ans et comprenant des tests de sensibilité des hypothèses retenues, le groupe n'a pas constaté de perte de valeur.

- **Groupe EEM**

Le Groupe n'entendant pas céder ses titres, la valeur boursière n'a pas été retenue comme un élément de la juste valeur de ceux-ci. Cependant, le Groupe EEM a apprécié l'évolution probable de la valeur de ses actifs et notamment celui de l'activité hôtelière. Il apparaît que les perspectives confortent la valeur d'équivalence retenue au 31/12/2015.

7) Goodwill – Ecarts d'acquisition

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs, passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique goodwill. Les goodwill ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

8) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments non amortissables tels que les droits au bail et des éléments amortissables, tels que les logiciels.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

- Concessions, brevets, licences : Linéaire de 2 à 8 ans,
- Autres immobilisations incorporelles : Linéaire de 1 à 10 ans.

Cas particulier des frais de recherche et de développement du groupe Duc :

Le groupe DUC a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il a instauré des programmes de recherche et de développement. Dans le cadre de ses activités, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche conformément aux critères établis par la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles – et sont généralement comptabilisés en charge.

9) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains agricoles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, c'est-à-dire à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul

des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les amortissements sont en général pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Constructions : Linéaire sur 5 à 67 ans,
- Installations et agencements : Linéaire sur 3 à 50 ans,
- Matériel et outillage : Linéaire sur 1 à 50 ans,
- Matériel de transport : Linéaire sur 2 à 4 ans,
- Autres immobilisations corporelles : Linéaire sur 3 à 20 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelles sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

10) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Conformément à l'IAS 40 « Immeubles de placement », le Groupe a opté pour la comptabilisation des immeubles de placement selon le modèle du coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

11) Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- le caractère spécifique de l'actif.

a) Comptabilisation des contrats de location financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

b) Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

12) Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture :

- à leur juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente,
- à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, pour les actifs biologiques pour lesquels les prix ou les valeurs déterminés par le marché ne sont pas disponibles et pour lesquels les autres méthodes d'estimation de la juste valeur sont clairement reconnues non fiables.

Le groupe applique donc, la juste valeur pour les stocks d'actifs biologiques pouvant être négociés sur un marché actif, et le coût de revient pour les autres actifs biologiques.

13) Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation, dans des sociétés non consolidées, sont comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

À chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

14) Titres mis en équivalence

Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût et leur valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise détenue est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence » du compte de résultat. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modifications de la valeur de la participation du Groupe dans l'entreprise détenue dues à des variations des capitaux propres de l'entité détenue qui n'ont pas été comptabilisées dans son résultat. De telles modifications sont notamment celles qui résultent de la réévaluation des immobilisations corporelles et des écarts de

conversion. La quote-part de l'investisseur dans ces changements est comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'investisseur.

15) Stocks et en-cours de production industrielle

Les stocks de matières consommables, pièces détachées, emballages sont évalués au plus bas de leur coût de revient (y compris les coûts indirects de production) calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix de marché, après déduction des coûts de commercialisation.

16) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le bilan consolidé comprend les disponibilités ainsi que les valeurs mobilières de placement et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ils sont considérés comme détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Les placements dans les actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'y correspondant pas sont classés sous la rubrique « Autres actifs courants ».

Les découverts bancaires ne sont pas assimilés à un financement et sont donc inclus dans la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Ils figurent dans les passifs courants sous la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

17) Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

18) Intérêts minoritaires

La participation des actionnaires minoritaires aux pertes des filiales n'est pas limitée à leur part de capitaux propres et de compte courant.

19) Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

a) Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées pour les sociétés intégrées globalement. Seul le Groupe DUC est concerné. Les indemnités de départ en retraite de ce groupe sont provisionnées comme suit : Les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités

d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits qui seront acquis par les salariés au moment de leur départ en retraite. Il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe DUC pour le calcul des engagements sociaux au 31/12/2015 est le taux iBoxx corporates AA arrondi à 2% pour les IFC (1,87% au 31/12/14). Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ces taux sont donc proches des taux des obligations long terme sur le marché financier de maturité comparable à la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés du Groupe DUC. Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,50% pour les cadres et 0,8% pour les employés et ouvriers.

b) Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

c) Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

20) Autres provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels- des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

21) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité ou le groupe d'entités possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de nature d'impôts levés par la même autorité de taxation.

22) Actifs et passifs courants et non courants

Conformément à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », un actif est classé en tant qu'actif courant lorsque le Groupe s'attend à pouvoir le réaliser, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Un passif est classé en tant que passif courant lorsque le groupe s'attend à le régler au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courants.

23) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs nets du Groupe destinés à être cédés ou les actifs corporels détenus en vue de la vente, comme définis par l'IFRS 5, sont comptabilisés en actifs destinés à la vente et dettes des activités abandonnées sans possibilité de compensation entre les actifs et les passifs concernés.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

24) Revenus

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Pour les transactions ne comprenant que des services ou des prestations de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

25) Résultat opérationnel courant

La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant les produits et charges opérationnels non courants (Cf. infra) les produits et charges financiers, le coût de financement, les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

26) Charges ou produits opérationnels non courants

La notion de charges ou produits opérationnels non courants recouvre essentiellement les résultats de cessions d'actifs financiers, incorporels ou corporels.

27) Coût de financement

Le coût de financement inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée principalement des dettes auprès des établissements de crédit et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

28) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Ce nombre, ainsi que le résultat de base par action, est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre des obligations remboursables ou convertibles émises. Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

F. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

1) Ecart d'acquisition - Goodwill

Néant

2) Immobilisations incorporelles

	31/12/2014	31/12/2015
Valeur brute à l'ouverture	1 572	1 524
Acquisitions	117	33
Transfert vers actifs à céder		
Cessions		-25
Autres mouvements	-165	0
Valeur brute à la clôture	1 524	1 532
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	843	821
Dotations de l'exercice	144	172
Reprise de l'exercice		-22
Autres mouvements	-165	0
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	821	972
Valeur nette	703	560
Dont :		
Groupe Duc	703	561

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2015
Droits d'exploitation	0					0
Frais R&D	0					0
Concessions, brevets...	1 464	33	-25			1 472
Droit au bail, Fonds de commerce	60					60
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Valeurs brutes	1 524	33	-25	0	0	1 532
Concessions, brevets...	821	172	-22			972
Frais R&D	0					0
Droit au bail Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Amort. et pertes de valeur	821	172	-22	0	0	972
Valeur nette	703	-139	-3	0	0	561

3) Immobilisations corporelles

	31/12/2014	31/12/2015
Valeur brute à l'ouverture	59 108	59 694
Acquisitions	3 218	1 186
Cessions	-816	-376
Réévaluation	-1 253	0
Variation de périmètre	0	0
Transfert	-562	1 060
Valeur brute à la clôture	59 694	61 563
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	35 067	36 780
Dotation	2 456	2 582
Reprises	0	0
Cessions	-467	-239
Variation de périmètre	0	0
Transfert	-276	0
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	36 780	39 123
Valeur nette	22 914	22 440
Dont :		
Groupe SFC		
Groupe Duc	22 914	22 440
Autres		
	22 914	22 440

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures).

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Cession	Réévaluation	Transfert	31/12/2015
Terrains	1 889			-14			1 875
Constructions	32 128	329		-10		207	32 654
Installations techniques	24 633	295		-82		1 138	25 985
Autres immobilisations corporelles	855	54		-147		-6	756
Immobilisations en cours	189	507		-123		-279	294
Valeurs brutes	59 694	1 186	0	-376	0	1 060	61 563
Terrains	0						0
Constructions	18 461	1 227		-4			19 684
Installations techniques	17 646	1 264		-91		6	18 825
Autres immobilisations corporelles	672	92		-144		-6	615
Immobilisations en cours	0						0
Amort. et pertes de valeurs	36 780	2 582	0	-239	0	0	39 123
Valeurs nettes	22 914	-1 396	0	-137	0	1 060	22 440
Dont :							
Biens pris en crédit-bail							
Terrains	15						15
Constructions	286						238
Installations techniques	852						741
Autres immobilisations corporelles	17						7
Total net	1 171						1 001

4) Immeubles de placement

	31/12/2014	31/12/2015
Valeur brute à l'ouverture	57	57
Mvt périmètre		
Acquisitions		
Cessions		
Ventilation de l'écart d'acquisition de Cobral		
Valeur brute à la clôture	57	57
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	57	57
Mvt périmètre		
Dotation de l'exercice		
Reprise de l'exercice		
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	57	57
Valeur nette	0	0

5) Participations dans des entités liées hors titres mis en équivalence

Néant

6) Titres des sociétés mises en équivalence

	31/12/2014			31/12/2015		
	EEM	SFC	Total	EEM	SFC	Total
Valeur d'équivalence à l'ouverture	2 752	3 127	5 878	2 578	3 387	5 965
Quote-part de résultat de la période	77	262	339	78	107	185
Distribution de dividende			0			0
Ecart de conversion	54		54	-18		-18
Variation de périmètre	-253		-253	-16	29	13
Autres variations	-52	-3	-54	229	1	230
Valeur d'équivalence à la clôture	2 578	3 387	5 965	2 852	3 524	6 376
Pourcentage d'intérêt						
Valeur d'acquisition à l'ouverture	9 592	5 791	15 383	8 709	5 791	14 501
Augmentation (diminution)	-883		-883	-54		-54
Valeur d'acquisition à la clôture	8 709	5 791	14 501	8 655	5 791	14 446
Impôts différés passifs à l'ouverture :			-			-
Augmentation			-			-
Diminution			-			-
Impôts différés passifs à la clôture :			-			-
Nombre de titres	675 166	994 065		670 949	994 065	
cours à la clôture	2,85	0,71		4,00	0,85	
Valeur boursière à la clôture	1 924	706	2 630	2 684	845	3 529
Valeur boursière à 3 mois	2 019	845		2 489	1 581	

Le groupe n'entend pas céder massivement de titres EEM et SFC, c'est pourquoi le cours de bourse n'a pas été retenu comme élément de juste valeur de ces titres.

Les éléments significatifs des états financiers consolidés des sous-groupes sont les suivants :

Electricité et Eaux de Madagascar		
	31/12/2014	31/12/2015
Actifs non courants	21 861	22 657
Actifs courants	7 971	3 805
Actifs à céder		
Actif	29 832	26 462
Capitaux propres (part du Groupe)	12 082	13 448
Intérêts minoritaires	84	191
Passifs non courants	7 428	6 884
Passifs courants	10 239	5 939
Passifs liés aux actifs à céder		
Passif	29 833	26 462
Produits des activités courantes	5 768	11 464
Résultat opérationnel courant	-4 367	14
Résultat opérationnel	1 701	291
Résultat avant impôt	474	557
Résultat après impôt des activités poursuivies	422	472
Résultat net de l'ensemble consolidé	422	472
Résultat net (part du groupe)	361	369

Société Française de Casinos		
	31/10/2014	31/10/2015
Actifs non courants	28 495	27 824
Actifs courants	4 242	5 010
Actif	32 737	32 834
Capitaux propres (part du Groupe)	17 349	18 052
Intérêts minoritaires	50	-115
Passifs non courants	8 860	8 724
Passifs courants	6 478	6 174
Passif	32 737	32 834
Produits des activités courantes	12 222	12 434
Résultat opérationnel courant	98	664
Résultat opérationnel	131	757
Résultat avant impôt	-188	507
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 343	545
Résultat net (part du groupe)	1 344	548

7) Autres actifs financiers non courants

Ils concernent :

	31/12/2014	31/12/2015
Autres titres immobilisés et créances rattachées	114	114
Pertes de valeur	114	114
Valeur nette	0	0
Titres de Scpi	13	13
Pertes de valeur	0	0
Valeur nette	13	13
Prêts	0	0
Pertes de valeur	0	0
Valeur nette	0	0
Dépôts et cautionnements	1 969	1 803
Pertes de valeur	0	0
Valeur nette	1 969	1 803
Total valeur brute	2 096	1 930
Pertes de valeur	114	114
Total valeur nette	1 983	1 817
Dont :		
Groupe Duc	1 968	1 802
Verneuil Participations	13	13
Financière Duc	1	1
	1 983	1 817

Dans le poste dépôts et cautionnements figure notamment le fonds de garantie de l'affacturage de la société Duc qui représente 7% de l'encours clients cédé (7% en 2014).

8) Contrats de location financement

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	Total
Valeur nette comptable des biens pris en crédit-bail	748	253	1 001
Montant des redevances restant à payer :	45		45
A moins d'un an	45		45
A plus d'un an et moins de cinq ans			0
A plus de cinq ans			0

9) Impôts différés actif

Le groupe n'a pas activé des impôts différés actifs. (Cf. §20)

Le Groupe est titulaire, au 31 décembre 2015, d'impôts différés actifs non comptabilisés à hauteur de :

- 10,6 millions d'euros correspondant aux reports déficitaires de Verneuil Participations.
- 14,4 millions d'euros correspondant aux reports déficitaires du groupe DUC

10) Actifs non courants et groupes d'actif à céder détenus en vue de la vente et passifs inclus dans des groupes à céder

Néant

11) Actifs biologiques

Les actifs biologiques correspondent aux stocks d'animaux vivants de groupe Duc et s'analysent ainsi :

	31/12/2014		31/12/2015	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Futurs reproducteurs	627	627	406	406
Reproducteurs	677	677	896	896
Œufs à couvrir	424	424	480	480
Volailles de chair	4 912	4 912	4 932	4 932
Total	6 640	6 640	6 714	6 714

En nombre de « têtes » ils s'apprécient ainsi :

en milliers de "têtes"	31/12/2014	31/12/2015
Futurs reproducteurs	62	63
Reproducteurs	128	130
Œufs à couvrir	1 969	2 378
Volailles de chair	4 312	4 258
Total	6 471	6 829

12) Stocks et en-cours

	31/12/2014		31/12/2015	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Matières premières	5 742	5 730	5 985	5 950
Stocks de produits intermédiaires et finis	4 974	4 321	4 545	3 874
Total	10 716	10 051	10 531	9 824
Dont :				
Groupe Duc	10 716	10 051	10 531	9 824

13) Clients

	31/12/2014	31/12/2015
Créances clients et comptes rattachés	21 751	21 078
A déduire : provision pour dépréciation	148	168
Valeur nette	21 602	20 910
Dont :		
Groupe Duc	21 600	20 908
Verneuil Participations	2	2
	21 602	20 910

14) Autres actifs courants

	31/12/2014	31/12/2015
Avances versées sur commande	663	122
Créances sur participations non consolidées ou consolidées par mise en équivalence	0	0
Créances sur sociétés apparentées	531	531
Créances fiscales et sociales	5 373	5 916
Autres créances diverses	1 808	1 954
Charges constatées d'avance	219	99
Valeur brute	8 593	8 621
A déduire : provision (1)	-24	-37
Valeur nette	8 568	8 584
Dont :		
Groupe Duc	8 015	8 040
Financière Duc	523	518
Verneuil Participations	31	26
	8 568	8 584
Détails :		
(1) sur créances diverses	-24	-24
sur créances sur sociétés apparentées		-13

Les créances sur les sociétés apparentées concernent les positions en comptes courants existantes avec :

	31/12/2014	31/12/2015
Verneuil & Associés	481	481
Casino de Port La Nouvelle	13	13
Foch Investissement	37	37
total	531	531

Ils portent intérêts au taux Euribor 12 mois plus 0,5 points et sont remboursables à moins d'un an.

15) Actifs d'impôt exigible

Concerne le groupe DUC

16) Capital

Au 31 décembre 2014, le capital social est composé de 1 099 265 actions (31.12.2013 : idem) d'une valeur nominale de 10 EUR chacune. Les statuts de la société ne prévoient pas de droits de vote double.

Le capital est ainsi réparti :

	31/12/2014	%	31/12/2015	%
Verneuil et Associés SNC	989 385	90,00%	989 385	90,00%
Foch Investissements SNC	10 643	0,97%	10 643	0,97%
Autres nominatifs	15 005	1,37%	15 005	1,37%
Public	84 232	7,66%	84 232	7,66%
Total	1 099 265	100,00%	1 099 265	100,00%

17) Endettement financier net

L'endettement financier net défini par le Groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique du même nom, ainsi que des avances consenties par les associés, les minoritaires ou les sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

	31/12/2014	31/12/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit non courants :	1 921	2 926
Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans	1 921	2 926
Echéances à plus de cinq ans	0	0
Emprunts courants auprès des établissements de crédit:	19 100	20 136
Dont : Découvert	19 015	20 096
Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires	84	40
Total Emprunts auprès des établissements de crédit (I+II)	21 020	23 062
Autre endettement à moins d'un an:		
Comptes courants des associés et des sociétés apparentées	6 408	9 277
	6 408	9 277
Endettement Brut (III+IV)	27 429	32 339
Dont : taux fixe		
taux variable	27 429	32 339
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	336	1 358
	336	1 358
Endettement financier net (V - VI)	27 093	30 981

Taux d'emprunt à long terme : 5,3% fixe et à court terme : Euribor 3 mois +0,95%

L'échéance des dettes financières est la suivante :

	<1 an	2-5 ans	>5 ans	Total
Emprunts	40	2 926	0	2 966
Découverts *	20 096			20 096
Comptes courants *	9 277			9 277
				32 339

* crédit à moins d'un an renouvelable

Les valeurs mobilières de placement sont composées essentiellement de SICAV de trésorerie sans risques.

Dans les concours bancaires courants est inclus l'affacturage de groupe Duc pour un montant de 18.204 K€ au 31/12/15 contre 18.046 K€ au 31/12/14. A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients, la gestion du poste clients étant conservée par la société Duc. La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie du groupe Duc.

Les coûts liés à l'affacturage s'élèvent pour l'exercice 2015 à :

- 292 K€ de charges financières (298 K€ en 2014)
- 100 K€ de commissions d'affacturage (idem en 2014)

Le poste client cédé est composé essentiellement de clients de la grande distribution, les risques financiers liés à l'affacturage peuvent donc être considérés comme quasi-inexistants.

Les avances consenties par les associés ou sociétés apparentées portent, pour la plupart d'entre elles, intérêt au taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans. Elles sont remboursables à moins d'un an. Elles concernent les sociétés suivantes :

	31/12/2014	31/12/2015
Foch Investissements	106	3 051
Verneuil & associés	3 134	3 130
FD Conseils et Participations	986	991
CECAB	2 000	2 000
EEM	3	3
Divers autres	180	150
total	6 408	9 324

Les charges financières du groupe se sont élevées au cours de l'exercice à 253 K€ contre 534 K€ l'exercice précédent.

Les autres produits financiers incluent un produit issu de l'actualisation des dettes liées au protocole de conciliation dont le taux d'actualisation est l'indice Iboxx Corporate AA 5-7 soit 1%.

Les différents risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

- **Risque de liquidité**

L'endettement financier figurant au passif du bilan au 31/12/2015 est constitué exclusivement en euros. Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ». Le financement des besoins en trésorerie est assuré par l'affacturage et l'escompte.

- **Risque de taux d'intérêts**

Au 31/12/2015, la part des emprunts bancaires à taux variables que le Groupe détient est peu significative. Il n'a pas de couverture du risque de taux.

- **Risque de change**

Les risques de change sont quasi inexistant, le marché du Groupe étant essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 1,3% du chiffre d'affaires du Groupe sont facturés en livres sterling. Le Groupe ne pratique pas d'achat en devises. Le Groupe Duc détient des titres de filiales ou participations (DRB) en devises (CZK) mais aucun risque de change n'y est associé. Le Groupe n'a pas souscrit de couverture du risque de change.

- **Risque du prix de l'aliment.**

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment dans le Groupe DUC. Les risques pour la durée de la campagne sont estimés, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, à 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat des principales matières premières au 31/12/2015 est de 63,84 % des besoins estimés pour 2016.

- **Risque sur actions**

Le groupe DUC détient, au 31/12/2015, 86.327 actions d'autocontrôle (idem au 31/12/2014), représentant 4,63% du capital de DUC SA, pour une valeur totale d'achat de 914 645,80 € et dont la valeur de marché était, à cette date, de 101.045 €.

18) Autres passifs non courants

	31/12/2014	31/12/2015
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	0	10 332
Dettes fournisseurs à plus d'un an		350
Subventions restant à reprendre	1 068	759
<i>Dont à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	607	418
<i>Dont à plus de cinq ans</i>	461	351
Dettes diverses (1)	47	47
Passifs non courants	1 115	11 488
Dont :		
Groupe DUC	826	11 488
Autres (1)	47	0

(1) Dette envers FOCH Investissement

Les subventions des organismes publics ou assimilés, au titre de différentes incitations à l'investissement sont reprises en produit au prorata des amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les dettes diverses sont la part à plus d'un an des comptes courants créditeurs.

Les dettes sociales et fiscales ainsi que les dettes fournisseurs correspondent à la partie à plus d'un an du moratoire signé par le Groupe. Elles ont une échéance de 1 à 6 ans.

19) Provisions non courantes

	Restructuration	Indemnités de départ en retraite	Médailles du travail	Autres avantages à long terme	Total
Au 31/12/2014	0	4 260	258	36	4 554
Augmentation		305	24		329
Variation par capitaux propres		22	-26		-4
Montant repris utilisés		-170			-169,683
Au 31/12/2015	0	4 416	256	36	4 708
Dont :					
DUC	0	4 416	256	36	4 708

Les provisions pour indemnités de retraite s'analysent ainsi :

a) Montants reconnus au bilan

	31/12/2014	31/12/2015
Charges à payer (passif net au bilan)	4 420	4 416
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	4 420	4 416

b) Evolution des engagements au cours de l'exercice (passifs)

	31/12/2014	31/12/2015
Engagement à l'ouverture	4 420	4 260
(Gains) ou pertes actuariels générés	-269	22
Coûts des services passés		
Impact sur les Capitaux Propres	-269	22
Coût des services	126	221
Coût net d'intérêt sur la provision	146	84
Prestations payées par l'employeur	-163	-169
ST Impact résultat	109	136
Engagement à la clôture	4 260	4 418

20) Impôts différés

	31/12/2014		31/12/2015	
	Bases *	Impôt	Bases	Impôt
Retraitement des subventions en immobilisations	1 130	377	882	294
Retraitement des amortissements	0	0	0	0
Avantages du personnel	4 260	1420	4 455	1485
Charges fiscales temporairement non déductibles	103	34	156	52
Provision pour autres avantages à long terme	184	61	147	49
Déficits fiscaux	54 400	18133	53 774	17925
Perte de valeur des actifs	153	51	153	51
Autres bases d'actif	0	0	0	0
Impôt différé actif	60 230	20 077	59 567	19 856
Provisions réglementées	0	0	0	0
Réévaluation des immobilisations	399	133	387	129
Crédit-bail	974	325	880	293
Retraitement des amortissements	0	0	0	0
Provision sur titres d'autocontrôle	789	263	814	271
Actualisation des dettes	0	0	420	140
Subventions d'investissement				
Autres bases de passif d'impôts	23	8	0	0
Impôt différé passif	2 185	729	2 501	834
Impôt différé net	58 045	19 348	57 066	19 022
A déduire :				
Impôts différés nets actifs non constatés				
Impôts différés nets passifs constatés en « Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente »				
Impôts différés nets actifs constatés en « Actifs et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente »				
	0	19 348		19 022
Soit :				
Impôts différés "Actifs"				
Impôts différés "Actifs" non constatés		18 133		17 924
Impôts différés "Passifs"		-21		-21
Plafonnement par résultat des IDA		1 237		1 119

(*) retraitées selon IFRIC 21

Eu égard aux résultats des sociétés et des perspectives, aucun actif d'impôt n'a été comptabilisé au titre de l'exercice.

21) Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2014	31/12/2015
Groupe Duc	29 154	23 757
Financière Duc	5	20
Verneuil Participations	320	410
	29 479	24 188

22) Dettes fiscales et sociales

	31/12/2014	31/12/2015
Groupe Duc	23 060	11 912
Financière Duc	2	0
Verneuil Participations	153	153
	23 215	12 065

23) Autres dettes courantes

	31/12/2014	31/12/2015
Avances et acomptes reçus		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4	4
Créditeurs divers (1)	2 054	1 659
Produits constatés d'avance (subventions à moins d'un an)	153	200
Total	2 211	1 863
Dont :		
Groupe Duc	1 886	1 296
Financière Duc	0	0
Verneuil Participations	567	567
	2 453	1 863

(1) dont dette sur achat de titres DUC : 567 K€

24) Provisions courantes

Elles concernent les éléments suivants :

	31/12/2014	Dotations	Reprise Utilisé	reprise non utilisé	31/12/2015
Provision pour litiges prud'homaux	115	17			132
Provision pour risques et charges	110		-100		10
Divers	0				0
Total	225	17	-100	0	142
Dont :					
Groupe Duc	125	17	-100	0	142
Verneuil Participations	100		-100		0
	225	17	-200	0	142

25) Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé. Par suite de la prise de contrôle par le Groupe de Société Française de Casinos, elle est principalement organisée en fonction du découpage suivant : la Société Française de Casinos (jeux virtuels, casinos et thermes), groupe Duc (volaille) et groupe EEM (investissements diversifiés).

a) Analyse du capital investi

	31/12/2014		31/12/2015	
Capitaux propres	-9 130	-40,11%	-8 229	-29,79%
Impôts différés	21	0,09%	21	0,08%
Provisions courantes et non courantes	4 779	20,99%	4 850	17,56%
Endettement financier net	27 093	119,02%	30 981	112,15%
Capitaux investis	22 764	100,00%	27 624	100,00%
Répartis entre :				
SFC	3 387	14,88%	3 524	12,76%
Groupe Duc	17 322	76,10%	21 837	79,05%
Groupe Eem	2 579	11,33%	2 852	10,32%
Divers	-523	-2,30%	-590	-2,14%
	22 764	100,00%	27 624	100,00%

b) Analyse sectorielle du bilan

	Duc	Eem	SFC	Divers	31/12/2015
Ecarts d'acquisition - Goodwill	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	561	0	0	0	561
Immobilisations corporelles	22 440	0	0	0	22 440
Immeubles de placement	0	0	0	0	0
Participations dans des entités liées	0	0	0	0	0
Titres en mis en équivalence	0	2 852	3 524	0	6 376
Autres actifs financiers non courants	1 802	0	0	15	1 817
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
Autres passifs non courants	-11 488	0	0	0	-11 488
Impôts différés	0	0	0	0	0
ACTIFS (PASSIFS) NON COURANTS	13 315	2 852	3 524	15	19 706
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	0	0	0	0	0
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	0	0	0	0	0
Actifs (passifs) destinés à la vente	0	0	0	0	0
Actifs biologiques	6 714	0	0	0	6 714
Stocks et en-cours	9 824	0	0	0	9 824
Clients	20 908	0	0	2	20 910
Autres actifs courants	8 040	0	0	543	8 584
Actif d'impôt exigible	1	0	0	0	1
Fournisseurs	-23 757	0	0	-430	-24 188
Dettes fiscales et sociales	-11 912	0	0	-153	-12 065
Autres dettes courantes	-1 296	0	0	-567	-1 863
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0	0
Actifs moins passifs hors endettement net	8 522	0	0	-604	7 918
Capitaux investis	21 837	2 852	3 524	-590	27 624

	Duc	Eem	SFC	Divers	31/12/2014
Ecarts d'acquisition - Goodwill	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	703	0	0	0	703
Immobilisations corporelles	22 914	0	0	0	22 914
Immeubles de placement	0	0	0	0	0
Participations dans des entités liées	0	0	0	0	0
Titres en mis en équivalence	0	2 579	3 387	0	5 965
Autres actifs financiers non courants	1 968	0	0	15	1 983
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
Autres passifs non courants	-826	0	0	-47	-873
Impôts différés	0	0	0	0	0
ACTIFS (PASSIFS) NON COURANTS	24 759	2 579	3 387	-32	30 692
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	0	0	0	0	0
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	0	0	0	0	0
Actifs (passifs) destinés à la vente	0	0	0	0	0
Actifs biologiques	6 640	0	0	0	6 640
Stocks et en-cours	10 051	0	0	0	10 051
Clients	21 600	0	0	2	21 602
Autres actifs courants	8 015	0	0	553	8 568
Actif d'impôt exigible	3	0	0	0	3
Fournisseurs	-29 154	0	0	-325	-29 479
Dettes fiscales et sociales	-22 706	0	0	-155	-22 861
Autres dettes courantes	-1 886	0	0	-567	-2 453
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0	0
Actifs moins passifs hors endettement net	-7 437	0	0	-491	-7 928
Capitaux investis	17 322	2 579	3 387	-523	22 764

c) Eléments du compte de résultat

	Verneuil Participations	Groupe EEM	Groupe SFC	Groupe DUC	Financière Duc	TOTAL
31/12/15						
Chiffre d'affaires	0	0	0	180 609	0	180 609
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	0	0	0	182 321	0	182 321
Achats consommés	0	0	0	-110 608	0	-110 608
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours	0	0	0	-395	0	-395
Charges externes	-172	0	0	-33 711	-15	-33 897
Charges de personnel	0	0	0	-32 187	0	-32 187
Impôts et taxes	-32	0	0	-3 668	-3	-3 703
Dotation nette aux amortissements	0	0	0	-2 754	0	-2 754
Dépréciation d'actifs net des reprises	-13	0	0	-38	0	-51
Provisions pour risques et charges	0	0	0	-76	0	-76
autres charges	0	0	0	-38	0	-38
autres produits (charges) exceptionnels	-55	0	0	-316	35	-336
Transfert de charge et production immobilisée	0	0	0	207	0	207
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-272	0	0	-1 263	17	-1 518
Autres produits et charges opérationnels non courants	68	0	0	2 050	0	2 118
RESULTAT OPERATIONNEL	-204	0	0	787	17	600
Résultat financier	-11	0	0	-106	0	-117
Quote-part dans le résultat net des participations						
mises en équivalence	0	78	107	0	0	185
RESULTAT AVANT IMPOTS	-215	78	107	681	17	669
Charge d'impôt sur le résultat	0	0	0	-12	0	-12
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES	-215	78	107	669	17	656
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-215	78	107	669	17	656

Les autres produits des activités ordinaires incluent une cession de droits à certificats d'énergie pour 1.078 K€ suite à des investissements permettant des économies d'énergie sur le site de Chailley.

Les autres produits et charges opérationnels non courant du groupe DUC comprennent :

- en produits : les abandons de créances pour 2.187 K€
- en charges : les honoraires liés à la restructuration pour 137 K€.

	Verneuil Participations	Groupe EEM	Groupe SFC	Groupe DUC	Financière Duc	TOTAL
31/12/14						
Chiffre d'affaires	0	0	0	185 316	0	185 316
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	0	0	0	185 864	0	185 864
Achats consommés	0	0	0	-95 260	0	-95 260
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours	0	0	0	-158	0	-158
Charges externes	-187	0	0	-52 850	-50	-53 087
Charges de personnel	0	0	0	-33 235	0	-33 235
Impôts et taxes	-36	0	0	-3 442	-3	-3 481
Dotation nette aux amortissements	0	0	0	-2 598	0	-2 598
Dépréciation d'actifs net des reprises	0	0	0	-17	0	-17
Provisions pour risques et charges	-100	0	0	-153	0	-253
autres charges	0	0	0	-963	0	-963
autres produits (charges) exceptionnels	2	0	0	0	3	5
Transfert de charge et production immobilisée	0	0	0	388	0	388
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-321	0	0	-2 424	-50	-2 796
Autres produits et charges opérationnels non courants	15	0	0	-693	0	-678
RESULTAT OPERATIONNEL	-306	0	0	-3 118	-50	-3 474
Résultat financier	-15	0	0	-504	0	-519
Quote-part dans le résultat net des participations						
mises en équivalence	0	77	262	0	0	339
RESULTAT AVANT IMPOTS	-321	77	262	-3 622	-50	-3 653
Charge d'impôt sur le résultat	0	0	0	-280	0	-280
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES	-321	77	262	-3 902	-50	-3 934
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-321	77	262	-3 902	-50	-3 934

26) Résultat des sociétés arrêtées

Néant

27) Impôt sur les sociétés

La (charge) ou le crédit d'impôt s'analyse ainsi :

	31/12/2014	31/12/2015
Impôt courant	15	14
Impôts différés	265	-2
(Impôt) crédit d'impôt	280	12
Dont :		
Groupe Duc	280	12

Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

	31/12/2014	31/12/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	-3 889	656
Charge (produit) d'impôt sur les sociétés	280	12
Amortissement (reprise) des écarts d'acquisition		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-339	-185
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	-3 948	483
Taux courant d'imposition en France	33,33%	33,33%
Charge (produit) d'impôt théorique	-1 316	161
Effets sur l'impôt théorique :		
des différences permanentes	-60	367
Limitation des impôts différés actif par résultat	418	-152
des déficits fiscaux nés dans l'exercice et non activés	1 664	72
des déficits fiscaux non reconnus précédemment	-10	-34
Annulation de l'activation d'impôts différés	0	0
Crédits d'impôts	-390	-371
des éléments divers	-26	-31
Charge (crédit) d'impôt réel	280	12
Taux effectif d'impôt	-7,10%	2,54%

28) Engagements hors bilan

a) Engagements financiers donnés

Verneuil Participations est tenue personnellement et indéfiniment responsable des dettes sociales proportionnellement à sa quote-part dans le capital des Scpi Propierre, Valloire Investissement Pierre.

Effets escomptés non échus au 31/12/2016 : 18.204 K€

Des garanties et privilèges ont été apportés lors du protocole de conciliation pour le remboursement du moratoire et de la créance CECAB de 551 818.29 € : Nantissement de la marque DUC, des titres de Nutri-Bourgogne, et des titres de Foncière Duc.

b) Engagements financiers reçus

Le solde de l'emprunt de 413 361,12 € consenti par la Société générale le 22 avril 2008 garanti par la CECAB a été contre-garanti par Foch Investissement à la signature du protocole de conciliation.

c) Engagements réciproques

Par renouvellement du contrat de prêt en date du 3 février 2004, 4 300 titres PARTNER REGULARITE ont été mis à la disposition de la société Verneuil Participations par la société FINANCIERE DUC SA. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 4 février 2004, soit jusqu'au 3 janvier 2005 et est renouvelé par tacite reconduction. Il est rémunéré au taux linéaire de 4,21% l'an calculé sur la valeur des titres au 4 mars 2003.

Par convention en date du 28 décembre 2001, 4.462 titres IPBM ont été mis à la disposition de la société Verneuil Participations par la société FOCH INVESTISSEMENTS SNC. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 1er janvier 2002, soit jusqu'au 30 novembre 2002 et renouvelé par tacite reconduction. Ce prêt de titres est rémunéré au taux linéaire de 1,5 % l'an calculé sur la valeur des titres au 1er janvier 2002.

d) Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

29) effectif

	31/12/2014	31/12/2015
Effectif moyen :		
Cadres	39	40
Agents de maîtrise	81	81
Employés, ouvriers	796	732
	916	853
Dont :		
Groupe Duc	916	853
Verneuil Participations	0	0
	916	853

30) Passifs éventuels

Le tribunal de commerce de Périgueux a mandaté, à la demande de l'administrateur judiciaire en charge du dossier DIALZO, un expert judiciaire qui souhaite des informations concernant les mouvements de titres DIALZO et des prétendus engagements d'achats de graines de soja extrudé qui n'auraient pas été éventuellement tenus par DUC. Aucune demande contentieuse n'a été formulée à ce jour

Les pénalités concernant les dettes échues sont estimées à 860 K€ au 31/12/2015. Le Groupe en demandera la remise totale.

31) Informations relatives aux parties liées

a) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Néant

b) Autres transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées s'apprécient ainsi :

		31/12/2014			31/12/2015		
		Charges	Produits	Créances (dettes)	Charges	Produits	Créances (dettes)
Verneuil Participations							
Verneuil & Associés	Compte courant	7		-3 134	6		-3 173
	Fournisseur			-31			
Foch Investissements	Compte courant			-2			-100
	Dettes diverses			-56			-56
FDCP	Compte courant	6		-986	5		-991
Port La Nouvelle	Compte courant			13			13
F. Gontier							-1
EEM	Compte courant			-3			-3
Duc							
Foch Investissements	Compte courant			-96			-2 896
FDCP	Compte courant						
Verneuil & Associés	Compte courant			-2			
Les Vergers (groupe EEM)	Compte courant			-155			
Financière Duc							
Verneuil & Associés	Compte courant			481			481
Foch Investissements	Compte courant			37			37
Divers autres	Compte courant			-100			-64
Total		14		-4 033	11		-6 752

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES 2015**

Verneuil Participations

Société Anonyme

29, rue Viala
75015 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Verneuil Participations

Société Anonyme

29, rue Viala

75015 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Verneuil Participations, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

A. 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

Les notes C « Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs », paragraphe 2 « Groupe Duc – Continuité d'exploitation » et D « Règles et méthodes comptables », paragraphe 2 « Bases d'évaluation » de l'annexe précisent les hypothèses permettant d'assurer la continuité d'exploitation du groupe Duc.

La note C « Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs », paragraphe 1 « Electricité et Eaux de Madagascar (EEM) » de l'annexe précise le contexte dans lequel les comptes d'EEM ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

La note F « Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat », paragraphe 30 « Passifs éventuels » de l'annexe précise les raisons pour lesquelles les pénalités estimées relatives aux dettes fiscales et sociales échues n'ont pas fait l'objet d'un provisionnement.

La note VI « Annexe aux états financiers » de l'annexe précise le changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21.

B. II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note E « Méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés », paragraphe 6 « Tests de dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs du Groupe Duc et sur les titres SFC.

Comme indiqué précédemment, Les notes C « Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs », paragraphe 2 « Groupe Duc – Continuité d'exploitation » et D « Règles et méthodes comptables », paragraphe 2 « Bases d'évaluation » de l'annexe précisent les hypothèses permettant d'assurer la continuité d'exploitation du groupe Duc.

La note C « Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs » paragraphe 2 « Groupe DUC – Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de l'abandon de créance reçu par DUC.

Les notes E « Méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés » paragraphe 14 « Titres mis en équivalence » et F « Compléments d'informations sur le bilan et le compte de résultat » paragraphe 6 « Titres des sociétés mises en équivalence » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les modalités de valorisation des titres mis en équivalence.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

C. III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 4 juillet 2017

Les Commissaires aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise	AUDITEM
Nathalie LUTZ	Hervé LE ROY

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Documents comptables annuels

I. Bilan au 31 décembre 2015

(en euros)

Actif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Matériel de bureau		0	0
Immobilisations corporelles	C.1-C1.1		0
Participations	C.2-C.2.1	6 299 418	5 895 957
Autres titres immobilisés	C.2-C.2.2	3 834 732	3 160 526
Autres immobilisations financières	C.2-C.2.4- C3	52 902	679 424
Immobilisations financières		10 187 052	9 735 907
Créances clients et comptes rattachés	C4-C4.1	2 258	2 258
Autres créances	C4-C4.1	232 258	233 811
Disponibilités		198	4 122
Actif circulant		234 714	240 191
Charges constatées d'avance		0	3 476
Compte de régularisation		0	3 476
Total		10 421 766	9 979 574

Passif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capital		10 992 650	10 992 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport		22 513 867	22 513 867
Ecart de réévaluation		1 124	1 124
Réserves légales		152 937	152 937
Autres réserves		1 145 909	1 145 909
Report à nouveau		(33 674 928)	(33 792 995)
Bénéfice ou perte de l'exercice		176 380	118 067
Capitaux propres	C.5	1 307 939	1 131 559
Provision pour risque		0	0
Emprunts et dettes financières divers	C.6	7 983 782	7 807 782
Dettes fiscales et sociales	C.7-C.8	152 752	153 367
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C.7-C.8	410 292	319 865
Autres dettes		567 001	567 001
Dettes		9 113 827	8 848 015
Total		10 421 766	9 979 574

II. Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015
(en euros)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Prestations de services	C.10	0	0
Produits des activités annexes		0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		0	0
Produits d'exploitation		0	0
Autres achats et charges externes	C.11	171 500	187 231
Impôts, taxes et versements assimilés		32 200	35 955
Charges de personnel		0	0
Dotations aux amortissements sur immobilisations		0	0
Dépréciations des créances clients		0	0
Charges d'exploitation		203 700	223 186
<u>Résultat d'exploitation</u>		(203 700)	(223 186)
Produits financiers	C.12	623 570	1 761 825
Charges financières	C.12	217 800	808 360
<u>Résultat financier</u>		405 770	953 465
<u>Résultat courant avant impôt</u>		202 070	730 279
Produits exceptionnels	C.13	29 479	274 910
Charges exceptionnelles	C.13	55 169	887 122
<u>Résultat exceptionnel</u>		(25 690)	(612 212)
Impôt sur les bénéfices			
Bénéfice ou perte de l'exercice		176 380	118 067

III. Projet d'affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Annuelle d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte « Report à nouveau ».

IV. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. A. OPERATIONS MAJEURES DE L'EXERCICE

D. A.1 Titres de participation et créances rattachées

Notre société a cédé au cours de l'exercice 4.217 titres Electricité Eaux de Madagascar pour un montant global de 14,5 K€. La moins-value nette dégagée est de 40 K€ mais cette dernière est compensée par une reprise sur dépréciation de 38,7 K€.

Notre participation a été ramenée à 20,64 % du capital social (au 31.12.2014 : 21,34 %).

A.2 Autres titres immobilisés

L'emprunt obligataire émis par la société Financière Duc en 2012 est arrivé à échéance le 14 septembre 2015. Il a été remplacé par un nouvel emprunt obligataire émis le 14 septembre 2015 pour un montant de 7.119 K€ (28.478 titres à 250 €) dont l'échéance est fixée au 13 septembre 2018 et le taux d'intérêt à 2,5 %.

A.3 Groupe et associés

Les comptes courants ouverts auprès des sociétés du groupe ont fait l'objet d'une rémunération sur l'année 2015. Cette rémunération est fixée au taux Euribor + 0,5 %.

E. B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) B.1 Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Les pertes constatées entraînent une incertitude sur la continuité d'exploitation, mais cependant, compte tenu du soutien des associés majoritaires et de la cession des titres Duc intervenus en janvier 2017, les comptes ont été arrêtés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

B.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies par le règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au P.C.G.

Les règles, méthodes et principes comptables utilisés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent.

(1) B.3 Immobilisations corporelles

Néant

b) B.4 Participations et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Pour les titres cotés et non cotés, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres, des perspectives de rentabilité des sociétés et la valeur probable de négociation à court terme. La dépréciation est limitée à la valeur des titres.

c) B.5 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Pour les titres non cotés, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres éventuellement retraités des méthodes comptables du groupe et des perspectives de rentabilité des sociétés ; pour les titres cotés, le cours du dernier jour du dernier mois boursier est retenu.

B.6 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée s'il existe un risque de non-recouvrement.

(1) B.7 Disponibilités

La trésorerie se décompose en soldes bancaires.

(2) B.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

(3) B.9 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

C. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

C.1 Immobilisations corporelles

	31.12.2015	31.12.2014
Valeur brute à l'ouverture	1	1
- <u>Acquisitions</u>		
Matériel de bureau		
- <u>Cessions</u>		
Terrains		
Constructions		
Installations générales, agencements et aménagements divers		
Matériel de bureau (mise au rebut)	1	
(a) Valeur brute à la clôture	0	1
Amortissements et provisions à l'ouverture	1	1
- Dotations de l'exercice		
- Reprises de l'exercice	1	
Amortissements et provisions à la clôture	0	1
Valeur nette	0	0

C.1.1 Les immobilisations corporelles se ventilent ainsi :

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
- Matériel de bureau	0	0	1	0
Total	0	0	1	0

C.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent ainsi :

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
<u>Titres de participation</u>				
ELECTRICITE EAUX DE MADAGASCAR S.A.	8.655	2.776	8.709	2.509
DUC SA	6.941	0	6.941	0
SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS S.A.	5.791	3.524	5.791	3.387
GEP INDUSTRIES S.A.	76	0	76	0
FINANCIERE DUC S.A.	8.489	0	8.489	0
Sous-total	29.952	6.300	30.006	5.896
<u>Autres titres immobilisés</u>				
OBLIGATIONS FINANCIERE DUC S.A.	7.119	3.821	6.328	3.147
DIALZO S.A.	n.s	n.s	n.s	n.s
SCHEVA	38	0	38	0
PROPIERRE SCPI	13	13	13	13
Sous-total	7.170	3.834	6.379	3.160
<u>Autres immobilisations financières</u>				
<i>Intérêts courus sur obligations FINANCIERE DUC S.A.</i>	53	53	680	680
Sous total	53	53	680	680
TOTAL	37.175	10.187	37.065	9.736

C.2.1 Titres de participation

	01.01.2015	Augmentation	Diminution	31.12.2015
<i>Titres de participation</i>				
ELECTRICITE EAUX DE MADAGASCAR S.A.	8.709		54	8.655
A déduire dépréciations	6.200		321	5.879
DUC S.A.	6.941			6.941
A déduire dépréciations	6.941			6.941
<i>societe francaise de casinos S.A.</i>				
A déduire dépréciations	5.791			5.791
	2.404		137	2.267
GEP INDUSTRIES S.A.	76			76
A déduire dépréciations	76			76
FINANCIERE DUC S.A.	8.489			8.489
A déduire dépréciations	8.489			8.489
Valeur brute	30.006		54	29.952
Valeur nette	5.896		404	6.300

La variation nette est imputable aux éléments suivants :

Cessions de titres

Titres ELECTRICITE EAUX DE MADAGASCAR (54)

Dépréciation et reprise sur dépréciations des titres

Reprise sur dépréciation des titres SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS S.A. 137

Reprise sur dépréciation des titres ELECTRICITE EAUX MADAGASCAR 321

Total 404

La valeur boursière des titres Electricité Eaux de Madagascar et Société Française de Casinos est respectivement de 2.684 K€ et 845 K€. Cette valorisation boursière n'a pas été retenue en raison du caractère de titres de participation de ces titres.

C.2.2 Autres titres immobilisés

	01.01.2015	Augmentation	Diminution	31.12.2015
<u>Autres titres immobilisés</u>				
OBLIGATIONS FINANCIERE DUC S.A. (1)	6.328	7.119	6.328	7.119
A déduire dépréciations (2)	3.181	116		3.297
DIALZO S.A.	n.s			n.s
A déduire dépréciations				
SCHEVA	38			38
A déduire dépréciations	38			38
PROPIERRE SCPI	13			13
A déduire dépréciations				
Valeur brute	6.379			7.170
Valeur nette	3.160			3.835

(1) Cette société de droit luxembourgeois, au capital de 1.800.000 € divisé en 18.000 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, constituée en vue de la reprise de la société DUC S.A., société française dont les actions sont admises à la côte du second marché de la Bourse de Paris, a émis en 2010 un emprunt obligataire d'un montant de 12.909 K€ représenté par 51.637 obligations de 250 € chacune et portant intérêts à 2,5 % l'an afin de rembourser l'emprunt initial arrivé à échéance.

Suite aux opérations d'augmentation et réduction de capital effectuées par Financière Duc, en 2012, l'emprunt obligataire a été ramené à 6.328 K€.

Cet emprunt est arrivé à échéance le 14 septembre 2015. Un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 7.119 K€ (28.478 titres à 250 parts) dont l'échéance est fixée au 13 septembre 2018 avec un taux d'intérêt de 2,5 % l'an a été émis.

(2) Les obligations FINANCIERE DUC S.A. font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3.297 K€.

C.3 Prêts et autres immobilisations financières

	01.01.2015	Augmentation	Diminution	31.12.2015
<u>Autres immobilisations financières</u>				
Intérêts courus sur obligations FINANCIERE DUC S.A.	679	53	679	53
A déduire dépréciation				
Valeur brute	679			53
Valeur nette	679			53

C.4 Créances clients et comptes rattachés - Autres créances

	31.12.2015	31.12.2014
Valeur brute	259	247
A déduire dépréciations	24	11
Valeur nette	235	236

Les autres créances incluent les éléments suivants :

	31.12.2015	31.12.2014
Clients	13	13
Fournisseurs débiteurs	14	14
Sociétés apparentées	207	207
Débiteurs divers	25	13
Total	259	247

.Société Financière Duc sa : 207 K€

Les dépréciations concernent principalement :

Clients	11
Débiteurs divers	13
Total	24

C.4.1 Echéances des créances

	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Actif immobilisé				
- Autres immobilisations financières	53	53		
Actif circulant				
- Clients et comptes rattachés	13	13		
- Autres créances	246	246		
Total	312	312		

C.5 Capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

	31.12.2014	Affectation du résultat(1)	Augmentation de capital	Affecta. Réserve des PVL (1)	Résultat de l'exercice	31.12.2015
Capital	10.993					10.993
Primes émission	22.514					22.514
Ecart réévaluation	1					1
Réserve légale	115					115
Réserves légale des plus-values nettes à long terme	38					38
Réserves indisponibles	6					6
Réserve des plus-values nettes à long terme	0					0
Autres réserves	1.139					1.139
Report à nouveau	(33.793)	118				(33 675)
Résultat de l'exercice	118	118			176	176
	1.131					1.307

(1) Selon A.G du 31 juillet 2015

(2) La variation des fonds propres de la société au cours de l'exercice correspond :

- au résultat (Bénéfice) au 31 décembre 2015 de 176 K€

Variation du capital social (en actions)

Aucune variation sur le capital social au cours de l'exercice.

Détention du capital social

Le capital social est détenu par :

VERNEUIL ET ASSOCIES	90%
FOCH INVESTISSEMENTS	0,97%
Actionnaires nominatifs	1,36%
Public	7,67%

C.6 Emprunts et dettes financières divers

	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts de titres (1)	783	783
Intérêts courus sur emprunts de titres	321	304
Groupe et associés (2)	6.880	6.721
A la clôture	7.984	7.808
Echéances à moins d'un an	7.984	7.808
Echéances à plus d'un an et moins de 5 ans		

(1) Les emprunts de titres concernent :

4.462 titres IPBM pour	47
4.300 titres PARTNER REGULARITE pour	736

Total	783

Les titres IPBM avaient été prêtés jusqu'au 30 novembre 2002, mais ont fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction. Ils portent intérêt au taux annuel de 1,5 %.

Les titres PARTNER REGULARITE avaient été prêtés jusqu'au 3 février 2004. Ils ont fait l'objet d'un renouvellement pour une durée de 11 mois à compter du 3 février 2004. Le prêt de titres PARTNER REGULARITE a été reconduit. Il porte intérêts au taux annuel de 2,79 %.

(2) Le poste « groupe et associés » inclut les éléments suivants :

Avances en principal consenties par les sociétés du groupe (au 31 décembre 2014 = 6.344)	6.488
Intérêts courus sur ces avances (au 31 décembre 2014 = 377)	392
Soit au total	

Détail

.Société FDCP	865
.Intérêts FDCP	126
.Société Financière Duc (intérêts sur emprunt titres)	2.595
.Intérêts Foch Investissements sarl	2
.Société Foch Investissements	98
.Société Verneuil et Associés	1.069
.Intérêts Verneuil et Associés	261
.Société Verneuil et Associés	1.800
.Société Duc sa	60
.Société Electricité Eaux de Madagascar	3
.Compte courant Françoise Gontier	1
Total	<u>6.880</u>

Ces avances consenties en comptes courants, sans terme fixe, sont rémunérées au taux Euribor + 0,5 % an selon les conventions de trésorerie en date du 1^{er} juillet 2004 et leurs avenants signés en 2005 et 2006.

C.7 Etat des échéances des dettes

Les dettes sont à moins d'un an.

C.8 Dettes fournisseurs et charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes du passif sont les suivantes :

	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts et dettes financières divers	321	304
Fournisseurs, factures non parvenues	410	320
Dettes sociales et fiscales	153	153
	884	777

C.9 Etat des dépréciations et des provisions

	31.12.2014	Augmentation	Diminution	31.12.2015
<u>Dépréciations</u>				
- des titres de participation	24.111		458	23.653
- des autres titres immobilisés	3.219	117		3.336
- sur comptes clients	11			
Total général	27.341	117	458	26.989
Dont dotations et reprises		117	458	
d'exploitation financière exceptionnelle				

C.10 Chiffre d'affaires

	31.12.2015	31.12.2014
Prestations de services	0	0
Total	0	0

C.11 Détail des autres achats et charges externes

	31.12.2015	31.12.2014
Locations immobilières	3	2
Personnel extérieur à l'entreprise	10	8
Honoraires	144	162
Frais d'actes	0	2
Annonces et insertions	11	9
Services bancaires	4	4
	0	0

C.12 Détails du résultat financier

	31.12.2015	31.12.2014
Intérêts sur obligations FINANCIERE DUC S.A.	165	158
Revenus des titres immobilisés	1	1
Reprise sur dépréciations des éléments financiers	458	973
Reprise sur provision pour risques et charges	0	630
Total des produits financiers (1)	624	1.762
Intérêts divers	1	0
Intérêts bancaires	0	0
Intérêts sur emprunts de titres	16	20
Intérêts des dettes et des dépôts créditeurs	71	74
Perte de change	0	0
Perte sur titres	0	1
Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières de placement	0	0
Dépréciations des éléments financiers	130	714
Total charges financières (2)	218	809
RESULTAT FINANCIER (1) - (2)	406	953

C.13 Détail du résultat exceptionnel

	31.12.2015	31.12.2014
Sur opérations de gestion	15	2
Sur opérations en capital (1)	14	273
Reprises exceptionnelles sur amortissements et provisions		
Total produits exceptionnels	29	275
Sur opérations de gestion	1	4
Sur opérations en capital	(1) 54	883
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	0	
Total charges exceptionnelles	55	887
Résultat exceptionnel	(26)	(612)

(1)-Cession des titres Electricité Eaux de Madagascar

C.14 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	31.12.2015		31.12.2014	
	Montant concernant les entreprises		Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<u>Actif</u>				
Participations	24.085	5.867	24.139	5.867
Emprunt Obligataire	7.119		6.328	
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances immobilisées	53		679	
Autres créances	207		207	
<u>Passif</u>				
Emprunt de titres	783		783	
Intérêts sur emprunt de titres	321		305	
Autres dettes financières divers	5.891	989	5.730	989
<u>Compte de résultat</u>				
Prestations de services et transfert de charges				
Personnel extérieur à l'entreprise	10		8	
Frais de télécommunications	0		0	
Produits financiers	166		158	
Intérêts et charges assimilés	87		88	6

C.15 Evénements postérieurs

Les titres DUC ont été cédés en janvier 2017 pour leur intégralité à un prix supérieur à leur valeur comptable.

Les titres Electricité Eaux de Madagascar ont été cédés en juin 2017 pour leur intégralité à un prix supérieur à leur valeur comptable.

Effectifs

Aucun salarié au 31.12.2015.

C.17 Rémunérations allouées aux organes de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes de direction.

C.18 Engagements hors bilan

C.18.1 Engagement financiers donnés

- VERNEUIL PARTICIPATIONS est tenue personnellement et indéfiniment responsable des dettes sociales proportionnellement à sa quote-part dans le capital de la SCPI INTERPIERRE.

C.18.2 Engagements réciproques

- Par convention en date du 28 décembre 2001, 4.462 titres IPBM ont été mis à la disposition de la société VERNEUIL PARTICIPATIONS par la société FOCH INVESTISSEMENTS SNC. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 1^{er} janvier 2002, soit jusqu'au 30 novembre 2002, et renouvelé par tacite reconduction. Ce prêt de titres est rémunéré au taux linéaire de 1,5 % l'an calculé sur la valeur des titres au 1^{er} janvier 2002.
- Par renouvellement du contrat de prêt de titres en date du 3 février 2004, 4.300 titres PARTNER REGULARITE ont été mis à la disposition de la société VERNEUIL PARTICIPATIONS par la société FINANCIERE DUC S.A. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 4 février 2004, soit jusqu'au 3 janvier 2005, et renouvelé par tacite reconduction. Ce prêt de titres est rémunéré au taux linéaire de 4,21 % l'an calculé sur la valeur des titres au 4 mars 2003.

C.19 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	DEBUT DE L'EXERCICE		VARIATIONS		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
1. Décalages certains ou éventuels						
2. Eléments à imputer						
2.1 Déficits reportables fiscalement	10.704		(126)		10.580	
2.2 Moins-values à long terme	5.917				5.917	
3. Eléments de taxation éventuels						
3.1 Réserve spéciale des plus-values à long terme						

C.20 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant IS	IS théorique	Report déficitaire imputé	Dû IS	Remboursement excédent
Résultat courant CT	(139)	0	0	0	
Résultat courant LT	341	114	341	0	
Résultat exceptionnel	(26)	0	0	0	
TOTAL	176	114	341		

RESULTAT NET	
Théorique	Comptable
(139)	(139)
341	341
(26)	(26)

C.21 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant inscrit en charge de l'exercice s'élève à 51 K€.

C.22 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations supérieures à 10 %, se présente comme suit

	Capital	résultat de nouveau avant affectation du résultat de	report à nouveau	Quote part du capital (en %) détenu	Valeurs comptables des titres détenus		encore remboursés	Prêts et avances consentis par la société et non	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	dernier exercice (bénéfice ou perte) du	Dividendes encaissés	Observations
					Brute	Nette							
Electricité Eaux de Madagascar S.A.	16.250	(1.094)		20,64				0		329	1.380		
Duc S.A.	7.451	(16.389)		24,86				0		177.026	190		
Gep Industries S.A.	1.524	n.c		10,00				0		n.c	n.c		
Société Française de Casinos S.A.	14.004	2.034		19,52				0		322	(2.341)		
Financière Duc S.A.	1.800	(3.972)		99,99				260 (1)		0	(173)		

(1) Dont intérêts courus sur obligations Financière Duc SA 53 K€

C.23 Tableau de financement

	En K€	
	31.12.2015	31.12.2014
Résultat de l'exercice	176	118
Dotations, (reprises) nettes d'amortissements et de provisions	(328)	(890)
(Plus-values), moins-values de cession	40	609
Perte sur titres de participations		
Capacité d'autofinancement	(112)	(163)
Variation du fonds de roulement	268	532
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	156	369
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières		(630)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions d'immobilisations financières	15	273
Investissements (désinvestissements) nets	15	(357)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	15	(357)
(Augmentation) nette des comptes courants Groupe	(160)	(27)
FLUX PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS DE FINANCEMENT	(160)	(27)
VARIATION DE TRESORERIE	(4)	(15)
Trésorerie nette à l'ouverture	4	19
Impact des différences de change		
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	0	4

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS 2015**

Verneuil Participations

Société anonyme

29, rue Viala
75015 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Verneuil Participations

Société anonyme

29, rue Viala

75015 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Verneuil Participations, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B1 « hypothèse de base » de l'annexe aux comptes qui expose le contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société présente à l'actif du bilan un portefeuille de titres tel que décrit à la note C.2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes sociaux. La valorisation de ces titres est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans les paragraphes B.4 et B.5 relatifs aux « Principes, règles et méthodes comptables ».
- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note B1 « hypothèse de base » de l'annexe précise le contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre

société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 4 juillet 2017

Les Commissaires aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise	AUDITEM
Nathalie LUTZ	Hervé LE ROY